



(Photo par Malak)

Infatigables, les hommes poursuivent leur tâche. Dans la forêt endormie sous la neige, le grondement rageur des scies à chaîne a remplacé les hurlements des loups.

Travailleurs forestiers

L'UCC demande une enquête sur la décision de la C.T.R.

- page 5

Politique laitière à Ottawa

On a tenté de fixer les objectifs des cinq prochaines années

- page 5

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...

par Jean-Charles MAGNAN

Philippe GRAVEL

Cultivateur à Sainte-Anne-de-Beaupré

Me voilà à Sainte-Anne-de-Beaupré. Là, il me faut gravir une côte assez raide, pour arriver au sommet où se trouve la maison ancestrale, demeure de monsieur Philippe Gravel et de sa famille. Cette habitation, plus que centenaire, a abrité quatre générations de cultivateurs. Sur cette falaise, à environ 200 pieds de hauteur, l'oeil contemple un paysage d'une harmonieuse beauté. Au bas, la cathédrale, vaste temple qui rappelle la légende dorée des pèlerins et prouve l'attachement du peuple québécois à Sainte-Anne, la thaumaturge. Plus loin, vers l'est c'est le fleuve, immense et gris, coulant sans arrêt vers la mer. A gauche, dans le lointain, on voit le cap Tourmente, vert, massif et immuable. En face, s'étale la pointe de l'Île d'Orléans, dans la brume translucide. De ces hauteurs, l'oeil contemple et l'homme prend conscience de sa petitesse.



Je m'empresse de lier connaissance avec monsieur Gravel, le maître des lieux. "Mon fils doit vous connaître, dit-il, car il est au service du Ministère de l'agriculture de Québec". Et, la conversation s'engage, simple et amicale. M. Gravel, âgé de 70 ans, n'est pas de grande stature, mais il est solide en muscles et en os. Il ne pèse que 128 livres. Il a la figure anguleuse, le nez fort, les yeux lucides, les cheveux clairs et à peine grisonnants. Son regard, plein d'acuité, est celui d'un inquisiteur attentif qu'on ne trompe pas. Son langage se déroule prudent, retenu et feutré. Il ne dit que ce qu'il veut. M. Gravel ne parle pas à travers son chapeau.

Ce cultivateur réaliste, dur à la tâche, travailleur et économe, dirige une vaste exploitation agricole et forestière. Son étendue se chiffre à 115 arpents de longueur, par 3 de largeur. Près de 150 arpents sont en culture. Le reste est consacré au boisé de ferme. Le commerce du bois, comme appoint et profit, intéresse monsieur Gravel. Aussi, il bûche du bois de "pitoune", fait du bois de chauffage et aussi de construction. Ses 30 vaches Holstein croisées lui rapportent 5,000 livres de lait chacune et annuellement. Il conserve 15 taures, pour le renouvellement du troupeau qu'il désire pousser à un plus haut rendement. Sa ferme est mécanisée, mais il garde l'usage d'un cheval, pour les petits travaux. Une rotation de 5 ans lui assure, dit-il, le grain, le fourrage et la pâture, pour son troupeau. Monsieur Gravel applique, chaque année, 4 tonnes d'engrais chimiques, pour la production de ses céréales et de ses prairies. Son fils, Toussaint, l'aide aux travaux. Un autre, Elisée, y travaille à temps partiel. Il a déjà consacré à son sol 22,000 pieds de drainage souterrain pour l'égouttement.

Au départ, M. Gravel me confie, avec un brin de fierté dans l'oeil, qu'il confectionne lui-même ses pièces d'outillage et de réparation. Il possède une bonne boutique de forge et de menuiserie. Il est habile de ses mains, débrouillard, observateur et avisé en affaires. "On ne me passe pas de sapins", ajoute-t-il. Malgré les difficultés du métier, ce cultivateur aime sa profession et fait face à la vie, avec humour et sérénité. Il me dit, à mon départ: "désormais, je lirai encore, avec plus de plaisir, 'La Terre de Chez-Nous' qui veut bien s'occuper de nous". J'aurai donc, moi aussi, un lecteur encore plus assidu, ce qui m'encourage...

AVIS LEGAL

LOI DE FAILLITE — SOUMISSIONS DEMANDEES

Dans l'affaire de la faillite de:

PIERRE ROMO — ELEVEUR DE PORCS
ST-IGNACE DE STANBRIDGE, QUE.

AVIS est par les présentes donné que des soumissions seront reçues au bureau du syndic, jusqu'à vendredi soir, le 12 janvier 1968, à 5.00 heures P.M. pour l'achat des actifs suivants, savoir:

- | | |
|---|----------------------------|
| 1) Tracteur Massey Ferguson 35 | Valeur approx. \$1,500.00 |
| 2) Foin | Valeur approx. \$ 100.00 |
| 3) Equipement d'après liste au dossier comprenant des trémiss et des abreuvoirs | Valeur approx. \$ 810.00 |
| 4) Ferme, maison, 2 porcheries, le tout situé à St-Ignace de Stanbridge, Qué. (Lots nos: 2303, 2304, 2305, 2306 & 2307 du Canton de Stanbridge) | Valeur approx. \$50,000.00 |

Les soumissions doivent être faites par écrit et accompagnées d'un dépôt de 10%, par chèque visé ou mandat-poste, à titre d'arrhes, le solde étant payable sur acceptation par le syndic. La plus haute ni aucune des soumissions ne devant être nécessairement acceptée et le syndic se réserve le droit de rejeter toutes ces soumissions.

Une soumission séparée pour chacun des items 1 à 4 mentionnés plus haut peut être présentée.

La taxe de vente provinciale à 8% sera exigée en plus du prix de la soumission.

Les actifs seront visibles à St-Ignace de Stanbridge, jeudi le 4 janvier 1968 de 9.30 de l'avant-midi à 12.00 et de 1.30 heures à 4.30 heures de l'après-midi.

Pour toutes autres informations s'adresser au soussigné.

Lucien MONTFILS, C.A.
Syndic

Bureau: 317 rue Racine,
GRANBY, Qué.

Tél: 378-7935

Avec l'exécution des programmes ARDA, ARAP et UTM

Pas de solution efficace à l'épineux problème de la pauvreté dans les régions rurales

N.D.L.R.: Le communiqué ci-dessous est tiré d'une étude des répercussions économiques des programmes ARDA, ARAP, et UTM (1), effectuée par deux économistes spécialisés en recherche du "Canadian Centre for Community Studies", pour le compte du Conseil économique du Canada.

Même si cet ouvrage est publié par le Conseil, les opinions et conclusions qu'il présente n'engagent que les auteurs eux-mêmes. Il en est ainsi pour la TCN qui ne partage pas nécessairement ces opinions et conclusions.

Nous publions en deux tranches ces conclusions formulées par Mmes Helen Buckley et Eva Tihanyi dans leur ouvrage intitulé "Politiques canadiennes de rajustement rural", à partir d'un communiqué du Conseil économique du Canada.

Voici donc ci-après la première partie de cet article qui présente tout de même beaucoup d'intérêt et mérite à notre avis d'être lu attentivement:

"De façon générale, les investissements publics dans les travaux de mise en valeur des terres et des ressources hydrauliques, entrepris en exécution des programmes réguliers ARDA, ARAP (PFRA) et UTM (MMRA) n'offrent pas et ne peuvent pas offrir une solution efficace au grave problème que pose la pauvreté dans les régions rurales du Canada.

Les nouveaux programmes d'ensemble de l'ARDA, comme ceux qui sont en cours actuellement dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et dans la région des lacs du Manitoba, et qui portant davantage sur le relèvement du niveau d'instruction et l'accroissement de la mobilité de la main-d'œuvre rurale, sont plus prometteurs. Toutefois, il y a danger qu'on les limite seulement à certaines régions particulières, quitte à s'en remettre, pour lutter contre la pauvreté dans les autres régions rurales du Canada, aux "mesures traditionnelles" qui visent les ressources physiques plutôt que le capital humain.

L'étude montre que, malgré l'évolution en général et le progrès technique dans les régions rurales, et en dépit de l'application de diverses mesures traditionnelles destinées à soutenir les revenus agricoles, on estime que 500,000 familles rurales au Canada ont abordé la décennie 1960 dans un "triste état de pauvreté". Beaucoup d'entre elles vivaient dans des régions plutôt prospères.

Le principal but des auteurs était de trouver dans quelle mesure les programmes ARDA, ARAP et UTM contribuent à la croissance des revenus ruraux. Même si, dans certains cas,

leurs objectifs ne sont pas clairement définis, ces programmes sont reconnus comme étant peut-être les plus importants moyens d'investissement de fonds publics -- plusieurs centaines de millions déjà -- pour favoriser certaines adaptations fondamentales dans la société rurale.

Dans leur appréciation des avantages obtenus par rapport aux coûts, Mmes Buckley et Tihanyi, ont constaté que beaucoup des études de projets, auxquelles elles ont eu accès, étaient insuffisantes. L'exposé des avantages éventuels était en général rudimentaire et trop optimiste.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer tous les coûts et avantages de façon précise, les auteurs estiment qu'en principe aucun organisme gouvernemental ne devrait engager de fonds publics dans des travaux qui ne satisfont pas à la norme minimale d'efficacité économique que suppose le rapport avantages-coûts de l'ordre de 1 à 1. En d'autres termes, l'économie rurale devrait retirer en avantages au moins un dollar pour chaque dollar dépensé.

Dans le cas des programmes ARDA en général, les auteurs concluent que ceux où les avantages excèdent les coûts semblent être l'exception plutôt que la règle.

"Les programmes agricoles ARDA, s'ils offrent certaines formes secondaires d'aide, n'encouragent pas les gens à quitter leur région ni ne leur fournissent les moyens d'accroître considérablement l'échelle de production et l'efficacité. C'est pourquoi ils n'ont probablement jamais eu d'effet sensible sur le problème que constituent les faibles revenus agricoles.

"En fait, il est même possible que l'ARDA ait contribué à faire durer des situations agricoles indésirables. Le petit appoint au revenu agricole que ses programmes laissent entrevoir a peut-être incité certains cultivateurs à différer ou même à rejeter d'avance de meilleures solutions d'ordre non agricole."

De l'avis des auteurs, l'ARDA reste encore trop étroitement lié à l'idée de mise en valeur des terres. Dans beaucoup de cas, l'augmentation du revenu est urgente. Toutefois, pour une société qui n'a pas adhéré à une politique générale de maintien des revenus et qui considère toujours comme déshonorant le fait de "recevoir de l'assistance sociale", des programmes inefficaces deviennent alors des formes d'aide acceptables.

"Parmi les centaines de projets que renferment les cartons de l'ARDA, il ne serait pas difficile d'en trouver beaucoup où le contribuable verse un dollar pour permettre à un cultivateur, quelque part dans une région marginale, de faire disons cinquante cents. Il est à se demander quelle consolation cela peut lui apporter d'avoir à travailler pour l'obtenir et d'éviter ainsi la prétendue humiliation de bénéficier d'un soutien direct de revenu."

(à suivre)

(1) ARDA: loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles.

UTMM: loi sur l'utilisation des terrains marécageux et des Maritimes.

ARAP: loi sur le rétablissement agricole des Prairies.

Cette annonce ne constitue pas une offre de vendre ni une sollicitation d'acheter ces obligations. L'émission ayant été entièrement vendue, cette annonce n'est publiée qu'à titre d'information.

Nouvelle émission

\$800,000

Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal

Obligations 1ère hypothèque 7 3/4 %

Datées du 1er décembre 1967

Échéant en série du

1er décembre 1968 à 1977 incl.

Fiduciaire: Société de Fiducie du Québec, Montréal

J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Stée

Valeurs de placement

360, rue St-Jacques

Tél.: 879-2222

MONTRÉAL

QUÉBEC • TROIS-RIVIÈRES • ST-HYACINTHE • SHAWINIGAN
SHERBROOKE • CHICOUTIMI • OTTAWA • MONCTON
PARIS • BRUXELLES • GENÈVE

Editorial

Une action logique

Dans le mémoire "Situation actuelle et conditions de développement de l'agriculture au Québec" présenté par l'UCC à la Commission royale d'enquête, les conditions de développement de l'agriculture apparaissent comme dépendant essentiellement de deux niveaux d'activité économique: la production et la mise en marché. Depuis longtemps, ce dernier point est l'objet d'une action intense de l'UCC, qui a abouti notamment à la réalisation des plans conjoints. Et, de fait, elle répond ainsi aux aspirations les plus immédiates et aux besoins les plus urgents de la majorité des cultivateurs. Cependant les succès obtenus au niveau de la commercialisation ne font que rendre plus sensible le manque de politiques cohérentes lorsqu'il s'agit de production.

On conçoit aisément que la première et la plus légitime revendication des cultivateurs soit pour recevoir une juste rétribution de leur travail, c'est-à-dire un prix de vente décent pour leurs produits. Mais ceci n'a de sens que s'ils s'efforcent d'obtenir en même temps de meilleures conditions d'exploitation et d'utilisation de la richesse première dont ils disposent: le sol.

Or on constate que c'est précisément sur ce point qu'ils sont le moins bien informés et le moins bien organisés. Par suite de l'absence d'un véritable service d'économie rurale au Ministère de l'Agriculture on ne dispose à ce jour d'aucune étude détaillée sur l'agriculture québécoise dans son ensemble. Et, partant, il n'existe aucune politique visant à assurer une utilisation rationnelle du sol. Qu'il s'agisse de l'aménagement du terrain ou de l'établissement des fermes le cultivateur ne peut que constater un énorme gaspillage et un manque total de coordination entre les actions entreprises par des organismes dont le but est pourtant, au départ, fort louable. Le seul exemple de la politique des travaux mécanisés qui accorde des octrois morcellés et éparpillés cent fois suffit à illustrer cet état de choses.

Cependant ceci ne serait que moindre mal si une telle situation n'aboutissait à rendre le cultivateur partiellement irresponsable de son propre destin, parce que mal informé et soumis aux aléas de politiques trop souvent incohérentes.

Comment oser encourager un jeune à s'orienter vers l'agriculture sans lui offrir la garantie qu'il jouira, de droit, de toutes les conditions minimales requises pour le succès de son entreprise qu'il ne peut obtenir par son propre travail; c'est-à-dire, au moins, des sols suffisamment aménagés et un crédit adapté à ses besoins?

Comment encourager un cultivateur déjà établi à agrandir ou à moderniser son exploitation sans lui fournir une information suffisante pour lui permettre de juger si son projet correspond bien à une évolution rationnelle et aux impératifs écono-

miques du moment, ce qu'il lui est impossible de déterminer seul?

Nos gouvernements sont conscients de ce fait. Une équipe d'experts, nommée par le gouvernement fédéral, entreprend actuellement une étude de l'agriculture canadienne, considérée dans son entité, afin de déterminer les politiques agricoles nationales pour les 10 ou 15 prochaines années. Mais l'on est en droit de se demander quels peuvent être les résultats tangibles d'une telle étude réalisée par des hommes compétents, certes, mais qui, une fois de plus, ne semblent pas disposés à tenir compte de l'avis des principaux intéressés, les cultivateurs.

Devant cette situation, la réaction de ceux-ci est la plus naturelle qu'il soit: "Si l'Etat n'est pas capable de prendre rapidement les mesures qui s'imposent pour que soit possible une action concrète, nous allons nous même prendre l'affaire en mains."

N'est-il pas normal que des hommes qui ont su s'unir, et prouver qu'ils sont capables de s'organiser pour défendre leurs droits et préconiser des solutions rationnelles au niveau de la commercialisation, agissent de la même façon lorsqu'il s'agit de questions aussi fondamentales que l'aménagement et l'utilisation du sol?

C'est ainsi que le service d'économie rurale de l'UCC a entrepris un programme d'action afin que soit élaboré un plan d'aménagement et de restructuration foncière dans les régions rurales et forestières. Ce plan qui était déjà ébauché dans le mémoire sur l'établissement et l'aménagement des fermes, présenté en mai 1966 au Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, prévoit des mesures adaptées à la situation de chaque région tout en entrant dans le cadre d'une politique générale à l'échelle de la province. En même temps, il suggère les structures à mettre en place pour en assurer la réalisation dans les meilleures conditions possibles. Il va de soi que les agriculteurs seront représentés au sein de l'organisme ainsi créé.

Mais il importe qu'ils soient prêts à assumer cette nouvelle responsabilité en toute connaissance de cause et pleinement conscients de toutes les implications de leur action, de manière à pouvoir faire front commun lorsque surgira une difficulté. De la même manière qu'ils se sont donné les moyens de négocier les prix et les conditions de vente de leurs produits avec telle ou telle compagnie les cultivateurs peuvent maintenant prendre les mesures nécessaires pour défendre leurs droits et sauvegarder leurs intérêts de producteurs et de propriétaires.

Alain MOURLEVAT

la des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

L'austérité atteint les primes à la qualité

Les dirigeants des principales associations agricoles ont accueilli d'une façon nettement défavorable un certain nombre de clauses du programme d'austérité annoncé il y a quelques semaines par M. E. J. Benson, ministre du Revenu national.

Quelques-uns des points de ce programme atteignent directement les milieux agricoles: ils comprennent entre autres la suppression pure et simple ou une réduction substantielle des primes à la qualité des produits agricoles en vigueur les uns il y a quelques années, les autres il y a plusieurs années en vue de relever la valeur et la valeur de ces produits écoulés chez nous ou à l'étranger.

Certaines des mesures annoncées par M. Benson ont semblé prendre par surprise les milieux de l'agriculture organisée. Parmi celles dont on déplore le plus vivement la suppression, on relève la prime à la qualité du fromage instituée durant le deuxième conflit mondial -- 1 cent la livre environ. Elle avait été maintenue depuis afin d'encourager la fabrication de Cheddar d'une qualité exceptionnelle pour

fins d'exportation, surtout à la Grande-Bretagne.

Au 1er avril

Or le ministre du Revenu national a annoncé l'autre jour la suppression complète de cette prime. L'an dernier la prime à la qualité du fromage avait coûté au Trésor public la modique somme d'environ 1 1/2 million de dollars. La décision gouvernementale entrera en vigueur le 1er avril prochain.

Voici les commentaires de quelques-unes des personnalités agricoles touchant la disparition de la prime à la qualité du fromage Cheddar.

M. G. McLaughlin, président de la Commission ontarienne des produits laitiers: "La suppression signifie que le consommateur devra payer au moins 1 cent de plus la livre de fromage... De même, le producteur devra verser 1 cent de plus pour aider à subventionner l'exportation de notre meilleur fromage".

M. Walter Miller, président de l'Ontario Farmers' Union: "Il se pourrait bien que la qualité du fromage canadien offert

chez nous ou à l'étranger subisse une baisse de la qualité".

M. C. Munro, président de la Fédération ontarienne de l'Agriculture: "L'établissement de cette prime il y a 25 ans avait été un geste de clairvoyance"; il souhaite que la suppression n'en soit pas un de manque de clairvoyance.

Pour sa part, le secrétaire général de la Fédération canadienne de l'Agriculture, M. D. Kirk, a fait observer que les producteurs n'avaient pas été consultés à ce sujet.

Porc et agneau

A compter également du 1er avril, les primes à la qualité des porcs et des agneaux seront abaissées de \$1 par carcasse de bonne catégorie. Suppression et rabais se traduiront par l'épargne d'à peine \$5 millions (exactement \$4,9 millions) au total par année de la part du Trésor fédéral.

L'épargne sera d'environ \$3 millions pour le gouvernement en ce cas trait à la prime sur la qualité des porcs (\$6 millions au lieu de \$9 millions); d'environ \$200,000 pour la prime aux agneaux (de \$400,000 à \$200,000).

L'élimination des primes à la fusion des fabriques de fromage -- car celle-là aussi disparaît -- équivalra à une économie de \$200,000 également.

En ce qui concerne la réduction de la prime sur les bons agneaux, M. Walter Miller, déjà cité, a souligné que "le gouvernement tente de détruire complètement l'industrie ovine chez nous, surtout si l'on tient compte du fait que le Canada importe

chaque année presque 90% de ses besoins en viande d'agneau".

Quant à M. Dave Kirk, il a rappelé que les éleveurs de porcs et d'agneaux considèrent comme un stimulant la prime à la qualité allouée au porc et à l'agneau, à ce dernier surtout dont les effectifs ne cessent de diminuer d'une année à l'autre et que le gouvernement lui-même s'efforce de ranimer.

la Terre

Propriété de l'U.C.C.
FONDE EN 1929

515 avenue Viger, Montréal - Tél. 288-6141

"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR: Paul-Henri LAVOIE, b.s.a.
REDACTEUR EN CHEF: Pierre COURTEAU

Membre de l'"Audit Bureau of Circulation"

Composition/Montage: Lithographie Rive Sud

Imprimé par Les Presses Lithographiques (1965) Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine

Abonnement: 1 an, \$1.00; 3 ans, \$2.00; 5 ans, \$3.00

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.



La réforme scolaire au Québec

42e Cours à domicile de l'UCC

Par un groupe de collaborateurs, sous la responsabilité de M. Henri-Paul Proulx, directeur du Service d'éducation et d'information de l'UCC.

La polyvalence (II)

UN CENTRE D'ACTIVITES NOMBREUSES ET DIVERSES

Même si toute comparaison est boiteuse, il est utile pour comprendre l'école polyvalente de la comparer à un centre commercial. Un centre d'achats est un carrefour où des clients aux besoins divers trouvent côte à côte les divers magasins qui les satisferont. La foule se presse au centre commercial particulièrement en fin de semaine. Tout le monde ne va pas au même magasin, personne ne fait la tournée de tous les magasins, mais chacun sait qu'il va trouver là, dans l'un des magasins, la marchandise qu'il cherche.

Une école polyvalente est aussi un carrefour. La foule qui s'y présente se disperse dans divers directions: les élèves y prennent certains cours obligatoires mais ils vont ensuite à tel ou tel cours qu'ils ont choisi en fonction de leurs besoins particuliers. Voyons de quoi a l'air cette école et qu'est-ce qu'on y trouve.

1. L'école

Le rapport Parent dit (vol. 3, paragraphe 1225) qu'il sera souvent avantageux de construire l'école polyvalente sous forme de plusieurs pavillons groupés sur un même campus. Il distingue le pavillon des cours, le

pavillon des ateliers, le pavillon de la bibliothèque...

De toute façon, même s'il s'agit d'un seul bâtiment, on y trouvera une section de salles de cours, mais de salles de cours pas toutes semblables. Il y aura les laboratoires de sciences, les laboratoires de langue, la salle de géographie, des classes ou des amphithéâtres pouvant loger un bon nombre d'élèves à la fois, des locaux plus petits pour des travaux de petits groupes, des salles d'audition, des salles de projection. Une autre section sera celle des ateliers tant pour les métiers que pour les arts. L'école aura un gymnase, une cafétéria. La bibliothèque occupera une place importante dans le bâtiment. Il y aura une section de l'édifice pour l'administration: bureaux des dirigeants, salon des professeurs, bureaux pour des entrevues, bureaux des responsables des divers services. Non vraiment, une école secondaire polyvalente ne correspond pas à un simple groupement de classes comme c'était le cas des écoles d'hier. L'élève se trouvera vraiment comme dans un centre d'achats; il y sera mêlé à un va-et-vient, presque continu, car les horaires seront multiples et le roulement des diverses activités sera ininterrompu.

2. Les enseignements

Ces activités ne sont pas seulement celles de l'enseignement proprement dit, quoique déjà en ce domaine il y aura pas mal de diversité.

Il y aura des programmes obligatoires. Tous les élèves devront suivre des cours dans les domaines des langues, des mathématiques, des sciences, de la technique. Des groupements variés seront créés, même pour ces cours obligatoires. Car ce sera le régime de la promotion par matière. Un élève fort dans une matière donnée pourra suivre le cours en cette matière à un niveau supérieur à celui de l'ensemble de ses autres cours. Par ailleurs, s'il était particulièrement faible dans une matière donnée, il suivrait un cours de rattrapage sur ce point sans pour autant être déclassé ou retardé pour l'étude des autres matières. Les groupes d'élèves se feront et se déferont plusieurs fois au cours d'une même journée selon cette souplesse du classement et de la promotion par matière.

Mais à mesure qu'il avancera dans ses études, l'élève aura moins de cours obligatoires et plus de cours à options, c'est-à-dire de cours correspondants aux exigences de l'orientation qu'il veut se donner. Il choisira ces cours avec l'assistance de ses professeurs, de son tuteur, du conseiller d'orientation et de ses parents. Cela signifie encore plus de regroupements de toutes sortes de la population scolaire de l'école polyvalente. Cela se traduira dans la complexité des horaires et dans la multiplication des sortes d'enseignement. Mais c'est là une complexité qui constitue le prix d'un enseignement vraiment adapté dans toute la mesure du possible aux besoins de chacun des étudiants.

3. Les services

L'étudiant ne trouvera pas seulement des professeurs à l'école polyvalente. De nombreux services seront à sa disposition. Un professeur en particulier jouera auprès de lui le rôle de tuteur ou de parrain. Mais l'étudiant aura aussi à sa disposition l'aumônier, le conseiller d'orientation, le bibliothécaire, des moniteurs. Occasionnellement il pourra aussi s'adresser au service médical, au service

psychologique. S'il a des besoins particuliers, il pourra avoir affaire par exemple au service de l'enfance exceptionnelle.

4. Les activités

Ces rapides énumérations laissent deviner que l'école polyvalente sera un centre bourdonnant d'activités diverses. Activités d'enseignement mais d'un enseignement qui multipliera les regroupements d'élèves. Activités culturelles aussi vers lesquelles débouchera l'enseignement. Comment mieux apprendre quelque chose sur le cinéma qu'en faisant du cinéma? Comment mieux s'initier à la musique qu'en assistant à un concert? Les activités sportives entrent aussi dans le cadre d'une formation intégrale. Par ailleurs une véritable vie sociale animera le campus: conseils de classe, conseils d'école, comités divers.

L'enseignement et les autres activités de l'école polyvalente ne concerneront pas seulement les adolescents et adolescentes. L'éducation permanente y sera aussi installée et toute la population adulte de la région pourra en tirer parti.

5. Un centre achalandé

On peut imaginer qu'un jour prochain une grande partie de la population de tous âges fréquentera l'école polyvalente aussi et peut-être plus assidûment qu'elle fréquente le centre commercial. Est-ce que ce ne sera pas un grand progrès, le signe d'un degré d'évolution très heureuse?

L'école doit être aussi moderne que le reste de l'organisation sociale. Comme le centre d'achats est entré dans nos mœurs, l'école polyvalente fera désormais partie de notre vie. Elle assurera aux jeunes et aux adultes la variété d'enseignements et de services nécessaires pour répondre à la diversité des besoins. S'objecter à l'école secondaire régionale polyvalente, c'est se cramponner à une organisation scolaire dépassée, c'est refuser la même chance à tous en éducation.

Michel GIROUX, Directeur
Revue "L'enseignement
corporation des Enseignants
du Québec"



L'OPINION RURALE...

Soyons logiques

Pourrais-je avoir une place dans les colonnes de "L'Opinion rurale" pour donner ma version des choses, en réponse à ce lecteur de l'Abitibi et à tous ceux qui ont le même problème? Je suis parmi ceux qui sont considérés comme des croûlants puisque je suis née avant le siècle et ainsi j'ai vu l'évolution qui a amené ce que l'on voit aujourd'hui dans tous les domaines.

Vous vous plaignez, cher monsieur, de n'avoir pas d'autre solution que celle de vendre aux commerçants vos animaux; d'autre part vous pestez contre les unions, les syndicats.

Ce n'est pas logique, cher monsieur. Vous voulez comme plusieurs avoir des avantages, sans accepter les inconvénients. Il y a toujours une cause à toutes les maladies et pour les guérir il faut toujours en chercher l'origine pour y apporter les remèdes. Mais encore faut-il que les patients consentent à les prendre et à suivre un régime approprié.

Les subsides tels que vous les voulez ne devraient être, tout comme les subventions, qu'un moyen de commencer, et comme il y en a qui commencent toujours mais n'arrivent nulle part... Je n'approuve pas plus que vous le favoritisme des grosses entreprises qui finalement n'aident pas tellement celui ou ceux qui les ont car, souvent ils ont plus de difficultés à s'en tirer et sont plus endettés au bout de quelques années qu'au commencement. On croit toujours, à tort d'ailleurs, que le fait d'avoir des difficultés, vient toujours de trop maigres revenus ou de trop petits salaires (ce qui n'est pas souvent le cas) on en voit partout vivre à côté d'autres qui crèvent. Il y aurait pourtant un moyen d'agir pour qu'il en soit autrement et c'est justement de s'unir comme nous l'étions avant que s'installe ce qu'on appelle le progrès. Il ne faut pas le boudier, loin de là, mais savoir s'en servir intelligemment pour avoir les pieds solidement ancrés sur le sol pour l'avenir au lieu de profiter de tout ce qui passe.

Si les gens qui sont sur des fermes étaient vraiment ce qu'il convient d'appeler des amateurs de la terre, prêts à tous les sacrifices pour lui donner ce qu'il lui faut pour qu'elle rapporte, et s'ils se tenaient ensemble pour échanger entre eux les produits, s'ils s'unissaient pour étudier leurs problèmes et vendre aux commerçants: animaux, légumes, fruits, oeufs, lait, crème, bois, etc., et s'ils cherchaient plutôt à faire profiter de cela ceux qui n'en produisent pas au prix consenti aux commerçants. De même si les clients de ces mêmes commerçants achetaient plutôt à ceux qui produisent, ce sont des unions qui ne coûteraient pas un sou si on le voulait. On ne compte que sur le gouvernement ou les organisations de charité au lieu de rebâtir ce qui a été abandonné. Si on vidait un peu moins ses coffres le gouvernement aurait moins besoin de vider les poches des citoyens.

Même avec les meilleures intentions, les meilleurs hommes et les meilleurs remèdes on ne pourra guérir le mal dans aucun domaine si personne ne veut se mettre à la diète appropriée. Tout se tient, ceux qui ont le talent, ceux qui ont la force et ceux qui ont l'argent.

Madame H. P.
Ste-Jeanne d'Arc, P.Q.

Le cultivateur et le coût de la vie

Au moment où l'on parle d'imposer des restrictions pour com-

battre l'inflation, voici en 1967 la part qu'obtient le cultivateur sur la vente de certains produits, comparée avec celle d'il y a 10, 20 ou 30 ans. Pour les produits livrés aux conserveries, les cultivateurs sont payés à la tonne, soit 2,000 livres. Mais comme les fabricants de conserves ont un rendement moyen de 550 à 600 boîtes de 28 onces pour les tomates, la part du cultivateur se situe entre quatre et six cents la boîte de 28 onces, suivant le classement.

Entre 1947 et 1957, le prix moyen était de 4,5 cents. Les fèves jaunes (haricots), avaient un rendement d'environ 2,040 boîtes de 19 onces à la tonne. Si la conserverie ne fournit aucune rémunération au cultivateur, celui-ci reçoit un prix approximatif de 3,8 cents la boîte de 19 onces. Si le fabricant fournit les semences, fait la cueillette et se charge du transport, le prix approximatif tombe à 2,4 cents la boîte de 19 onces. De 1947 à 1957, les prix étaient donc de 25% plus élevés.

Pour la tomate de consommation à l'état frais, classée numéro 1, on ne paie pas plus que 2,5 cents la livre ou 20 cents le panier de 8 livres, sans le contenant. Depuis 20 ans, elles n'ont jamais valu moins de 15 cents, même non classées. Ceci ne concerne pas les marchés publics.

Dans le commerce, le nombre de 10 pouces de long, vert et tendre, est payé 12,5 cents la douzaine en 1967. Et la liste continue: pommes, à

un prix très bas, jamais vu depuis plus de 30 ans. Poules vivantes, aussi peu que 5 cents la livre, à peu près le prix reçu au cours de la crise économique des années '30. Les producteurs d'oeufs ont également obtenu un prix ridicule en 1967.

Au printemps 1967, les producteurs de porcs ont obtenu parfois moins de 27 cents la livre de porc abattu et vidé alors qu'ils voyaient baisser leurs prix d'environ 5 cents la livre. Les consommateurs, dans bien des cas, devaient payer de 15 à 20 cents de plus. La situation des éleveurs de bovins ressemble à celle des éleveurs de porc.

Pendant ce temps, les cultivateurs doivent payer ce qu'ils achètent environ deux fois plus cher qu'il y a 20 ans. Seul les plus efficaces ont été capables de tenir le coup, mais ils ne pourront le faire indéfiniment. On dit qu'il faut nourrir la population à bon marché parce qu'il y a des pauvres. Est-ce que les merceries vendent à tous à bon marché parce qu'il y a des pauvres? Les honoraires des médecins sont-ils très bons pour tous parce qu'il y a des pauvres?

Lorsque les cultivateurs veulent avoir plus pour leurs produits tout le monde s'inquiète, mais personne ne s'inquiète si, à la suite de grèves ou autre chose le cultivateur doit payer plus cher ce qu'il achète.

Laurent Brodeur,
St-Damase,
St-Hyacinthe.

On a fixé les objectifs des cinq prochaines années

**Un revenu suffisant à tous les niveaux
Un volume de marché égal à la demande
Une amélioration continuelle des structures**

Un document de travail présenté conjointement par la Fédération canadienne de l'Agriculture et les Dairy Farmers du Canada à l'occasion des récents entretiens de deux jours sur la politique laitière, à Ottawa, a fait l'objet de nombreuses discussions de la part des délégués des grandes associations agricoles, des transformateurs ainsi que des hauts fonctionnaires de la capitale fédérale et les provinces réunis à cette occasion.

En résumé, l'on a tenté de fixer les objectifs de la politique laitière nationale pour les cinq prochaines années. Le premier de ces objectifs est que, les recettes des produits laitiers devraient demeurer à un niveau tel qu'elles puissent assurer un revenu suffisant aux différents facteurs de production, i.e., sol, main d'œuvre, capital et gestion des entreprises.

Par revenu suffisant, on entend un niveau assez élevé pour attirer vers l'industrie des chefs d'entreprises compétents qui assureront l'approvisionnement en produits laitiers de notre marché intérieur de même qu'un flux normal d'exportation.

Comme second objectif, le volume total du marché pour les produits laitiers canadiens devrait être égal à la demande intérieure à laquelle s'ajoutent les exportations à leur niveau actuel.

Enfin, comme troisième objectif, une amélioration continuelle des structures de l'industrie laitière et un accroissement continu de l'efficacité et de la productivité des producteurs laitiers.

Quelques considérations

Le document souligne que les prix des fournitures et services

fournis par les cultivateurs étaient tels qu'une baisse de leurs recettes ne pouvait pas être tolérée. Il a également été noté que les gros producteurs sont déjà assez efficaces et que pour attirer de nouveaux chefs d'entreprises, une élévation des revenus nets était indispensable.

Une certaine amélioration de la productivité et de l'efficacité, simultanément à une très lente augmentation des prix à la consommation seraient susceptibles d'entraîner cet accroissement des revenus nets, quoique les coûts de production auraient tendance à augmenter à leur tour et à prendre ainsi une partie de l'augmentation des recettes. Celles-ci d'ailleurs pourraient diminuer si les chefs d'entreprises ne parvenaient pas à accroître leur efficacité à un rythme suffisamment rapide.

Pour ce qui est du second objectif, il a bien été noté que pour maintenir un équilibre entre l'offre et la demande, la politique de la Commission canadienne du lait était de fixer le quota global de la production laitière subventionnée au niveau de la demande intérieure pour les produits laitiers.

Le document insiste d'autre part sur la demande pour les produits laitiers au cours des prochaines années qui pourrait être fortement réduite par l'apparition de produits succédanés moins chers. Evidemment, la pénurie de main-d'œuvre et les longues heures de travail exigées sont autant d'éléments qui contribueront à l'inverse à réduire l'offre au niveau des produits laitiers.

L'on a souligné l'importance de fixer à un certain niveau les prix à la consommation. Ces prix devraient augmenter légèrement, sans dépasser l'augmentation des prix des autres biens de consommation de première nécessité.

Au cas où une réduction des prix à la consommation s'avère-

rait nécessaire pour lutter contre les produits substitués, il a été suggéré que le gouvernement fédéral en assume la responsabilité pendant une courte période en augmentant les subsides aux producteurs.

Pour améliorer l'efficacité et la productivité des fermiers laitiers, il a été précisé qu'un grand effort au niveau de la recherche du contrôle laitier et de la vulgarisation agricole était indispensable. L'établissement de normes de qualité devrait être encouragé. Une augmentation du nombre de têtes par troupeau, conjointement à une amélioration du niveau professionnel des chefs d'entreprises seraient souhaitables.

Toujours selon ce qui ressort du document, une assistance financière devrait être offerte aux producteurs afin de les inciter à introduire des changements techniques et structurels souhaitables. Enfin, l'on devrait envisager sérieusement la possibilité d'unifier en un seul marché le lait industriel et le lait nature.

Quelques points de vue

M. Marc Leclerc, président du Conseil national de l'industrie laitière, s'est rallié au point de vue exprimé par la FCA, mais il a estimé indispensable que l'on tienne compte dès à présent, dans toute politique à moyen terme, de la très forte concurrence des produits succédanés, dont l'un des indices est la diminution progressive de la consommation de produits laitiers par habitant. Il a insisté sur la nécessité d'introduire des modifications importantes dans les règlements et les normes actuellement en vigueur qui s'appliquent dans la fabrication de produits laitiers et qui ne permettent pas à l'heure actuelle une variété suffisante dans les produits offerts aux consommateurs.

Pour sa part, le sous-ministre du MAC, M. Benoit Lavigne, a évoqué l'importance de l'industrie laitière pour le Québec où elle permet l'utilisation la meilleure des ressources naturelles de la province.

Plusieurs délégués ont demandé que des politiques régionales soient appliquées plutôt qu'une politique laitière nationale. Dans l'ensemble, ils ont demandé que les quotas actuels dont bénéficient leur province soient maintenus, de manière à ce que la disparition de certains petits producteurs d'une année à l'autre soit compensée sur le plan provincial par la réaffectation de leurs quotas aux producteurs qui auront réussi à surnager.

M. Sorel

Le président général de l'UCC, M. Lionel Sorel est intervenu à son tour pour réclamer une répartition des quotas aux provinces, les offices provinciaux de producteurs devant alors assumer totalement l'administration des quotas.

M. S. C. Barry, président de la CCL a demandé aux représen-

**Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 - 288-2152**



(Photo par Malak)
Un long craquement, un fracas de branches brisées... l'arbre va s'abattre dans un jaillissement de blancheur.

Travailleurs Forestiers

L'UCC demande une enquête sur la décision de la C.T.R.

Dans une décision rendue le 4 décembre dernier, la Commission des relations du travail a accordé à une centrale syndicale rivale une douzaine de permis pour faire de l'organisation syndicale en forêt dans la région du Saguenay - Lac St-Jean. Or, aux termes de la loi, un syndicat n'a le droit de procéder à une campagne de recrutement, dans un secteur où l'organisation syndicale est déjà assurée par une autre centrale, qu'entre le 90e et le 30e jour précédant l'expiration de la convention collective déposée par le syndicat en place.

Pour justifier sa décision, la Commission des Relations du Travail a accusé l'UCC de ne pas avoir déposé légalement la Convention collective intervenue entre ses représentants et la Compagnie Price, Limitée. Ceci a de quoi surprendre, car l'UCC possède actuellement dans ses dossiers l'avis de dépôt de cette Convention, conclue le 2 novembre 1965, qu'elle a reçu le 6 avril 1966.

tants leur opinion quant à l'opportunité d'accorder éventuellement des quotas à de nouveaux exploitants. D'une façon générale, les délégués se sont déclarés peu favorables à ces propositions, préférant l'attribution de nouveaux quotas seulement aux personnes qui achèteraient des troupeaux laitiers dont les propriétaires seraient déjà détenteurs d'un quota.

M. Barry s'est opposé à toute suggestion de rendre les quotas négociables car, estime-t-il, il serait injustifié de permettre que le droit à un subside gouvernemental fasse l'objet de transactions commerciales.

Politique à court terme

L'assemblée a été d'accord pour subordonner à l'avenir l'octroi de la subvention à la fourniture d'un lait de qualité avec un maximum de 3 millions de bactéries par c.c. et le président de la CCL a laissé entendre qu'une réglementation à cet effet serait mise en application dès l'année laitière 1969-70. D'ici là, les producteurs auraient le temps d'améliorer leurs installations pour répondre aux exigences de qualité.

La mise en vigueur à compter d'avril 1968 de la disposition relative à un minimum de production de 50,000 livres de lait par années, pour l'éligibilité au subside fédéral, était le second item à l'ordre du jour.

(Suite à la page 14)

Aussi, l'UCC a-t-elle décidé d'envoyer au Ministre du travail un télégramme ainsi rédigé :

Honorable Maurice Bellemare,
Ministre du Travail,
Hôtel du Gouvernement,
Québec, P. Q.

Honorable Ministre,
Exécutif UCC en réunion à Montréal, pris connaissance décision C.R.T. rendue 4 décembre 1967. Décision accuse injustement UCC pas avoir déposé conventions conclues les 2 novembre 1965 et 15 novembre 1966.

Service Forestier UCC a fait parvenir C.R.T. le 18 janvier 1966, 4 copies certifiées de convention conclue le 2 novembre 1965. Reçu avis de dépôt C.R.T. le 6 avril 1966.

La Cie Price, Ltée fait parvenir C.R.T. le 9 janvier 1967, 4 copies certifiées (bois de sciage) de convention conclue le 15 novembre 1966. Aucun avis de dépôt reçu à date de la C.R.T. Accusations fausses de la C. R.T. cause préjudice grave à l'UCC.

Partialité membres C.R.T. ? Incompétence personnel C.R.T. ? Exécutif demande Ministre Travail faire enquête et apporter rectification assertions C.R.T. 4 décembre 1967.

Lionel Sorel,
Président Général UCC.

Ce télégramme a été adressé le 19 décembre 1967.

Démangeaison Rectale Vite Soulagée

Une substance cicatrisante exclusive soulage la douleur et réduit les hémorroïdes.

Si vous recherchez un remède efficace aux "hémorroïdes à démangeaison", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même réduit les hémorroïdes, tout en hâtant la cicatrisation et en aidant à prévenir l'infection.

Dans de nombreux cas, et même des cas anciens, on a constaté "une amélioration étonnante", maintenue durant plusieurs mois.

Ces succès résultent d'une nouvelle substance cicatrisante (la Bio-Dyne) qui agit sur les cellules lésées et stimule la croissance des tissus nouveaux. La nouvelle Bio-Dyne se présente sous forme d'onguent ou de suppositoires dénommés "Préparation H". En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques. Satisfaction ou remboursement.

AVIS

LOI FAVORISANT L'AMÉNAGEMENT ET LA MODERNISATION D'USINES LAITIÈRES RÉGIONALES

Prenez avis que la COOPERATIVE REGIONALE DE PAPINEAU de PLAISANCE, comté de Papineau, a fait au Ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, une demande en vertu de l'article 2, paragraphes a) et b), de la Loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'usines laitières régionales.

Suite à cette demande, la Régie des marchés agricoles du Québec tiendra une audience publique conformément aux dispositions de la loi, afin d'entendre les intéressés.

Cette audience aura lieu à la Salle de l'HOTEL-MOTEL LA BAIE NOIRE à PLAISANCE, comté de Papineau, mardi, le 9 janvier 1968, à 10 heures 30 de l'avant-midi.

Si vous avez des représentations à faire en marge de cette demande, vous devrez vous présenter à l'audience.

Les personnes intéressées pourront obtenir de la Régie, préalablement à l'audience, les renseignements additionnels qu'il nous sera possible de fournir en marge de cette demande.

RÉGIE DES MARCHÉS AGRICOLES DU QUÉBEC

Le secrétaire intérimaire,
Roch Morin.

Montréal, ce 22 décembre 1967.

AU SERVICE DE LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Cours agricoles télévisés

SÉRIE 1968

Pour une deuxième année consécutive, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation en collaboration avec la Société Radio-Canada, présente une série de cours agricoles télévisés qui a pour thème général, L'EXPLOITANT AGRICOLE.

Fruit du travail d'une équipe triée sur le volet, ces cours constituent une excellente opportunité pour les agriculteurs soucieux du succès de leur entreprise, de se renseigner sur les méthodes rationnelles d'exploitation de la ferme les plus à jour et les plus conformes aux possibilités de l'agriculture du Québec.

Pour être rentable, l'agriculture doit utiliser toutes les disponibilités nouvelles que la science met à sa portée et les adapter au milieu. Elle doit rechercher l'efficacité dans tous les secteurs de l'exploitation. C'est dans cette optique que ces cours ont été préparés.

L'équipe de production de ces émissions comprend des noms déjà bien connus de bon nombre d'agriculteurs. Sans doute, reconnaîtront-ils en eux des experts très qualifiés dans leurs spécialités respectives.

Animateurs:

Maurice Hardy, agronome des Engrais Chimiques du Québec Inc. et Gaétan Lussier, agronome de l'Institut Américain de la Potasse.

Rechercheur:

Jean-Baptiste Roy, agronome du service de l'Information, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec.

Réalisateur:

Noël Fortin, agronome, de la Société Radio-Canada.

Experts:

les agronomes Paul Robert, Jean-Claude Verville, Noël Faust, Jean Hardy, Lionel Lachance, Ludger Dufour, H. Packham, Jean-Marie Fortin et les docteurs Jean-Marie Dionne et G. Renaud, médecins vétérinaires.

Commençant aujourd'hui, nous publierons chaque semaine dans ces pages, un résumé des cours qui seront télédiffusés la semaine suivante. Comme on peut le constater, ces résumés posent plutôt les problèmes qu'ils les résolvent. En les lisant peut-être découvrirez-vous un problème qui chez vous existe depuis longtemps et dont vous n'aviez pas soupçonné l'existence. Au cours des émissions qui suivront, les experts suggéreront des correctifs à ces problèmes.

Sommaire des émissions

(Toutes les émissions passent à 13.30 h.)

1- Nécessité de la gestion de ferme	16 janvier
2- Diversité des sources de revenu	17 janvier
3- Le mouvement des productions agricoles	18 janvier
4- Un choix bien raisonné	23 janvier
5- Une grange bien remplie	24 janvier
6- A la recherche des points faibles	25 janvier
7- Lait d'été, lait d'hiver	30 janvier
8- L'ABC de l'industrie laitière	31 janvier
9- La régie du troupeau laitier	1 février
10- Efficacité en alimentation	6 février
11- Efficacité de la main-d'œuvre	7 février
12- Rentabilité de la machinerie agricole	8 février
13- L'agriculteur de demain face à la société	13 février

Décès de M. Henri Lauzière

Sa mort nous a tous surpris et affectés. On ne s'attendait pas à cette triste nouvelle. Il était âgé de 72 ans. Henri Lauzière, pour ses confrères agronomes, et pour ceux qui le connaissaient, symbolisait le technicien compétent, le serviteur public dévoué, l'homme de cœur et de bon sens.

Natif de Sainte-Monique de Nicolet, il poursuivit ses études secondaires au Collège classique de cette région. Inspiré par son professeur l'abbé Courchesne, (plus tard évêque de Rimouski), il fit partie de l'historique groupe des "classiques" qui s'orienta vers l'Institut agricole d'Okla, en 1914. On comptait sur des gens instruits, pour restaurer l'agriculture. De ce groupe de bacheliers faisaient aussi partie les agronomes futurs tels Josaphat Proulx, Paul Carignan et Paul Comtois, notre ex-lieutenant-gouverneur de la Province.

Henri Lauzière fut agronome toute sa vie. Agronome local du comté d'Arthabaska, puis agronome régional à Charlesbourg, enfin agronome-conseiller au Ministère à Québec, sa dernière fonction, avant sa retraite. Ré-

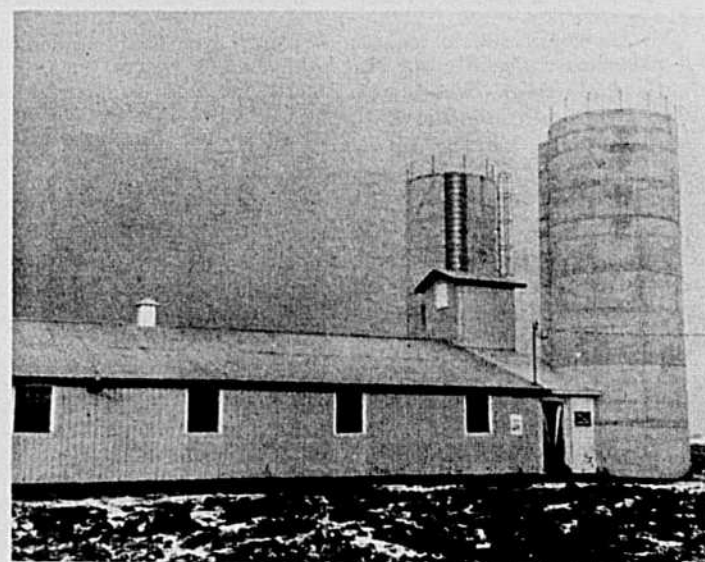
servé et peu exubérant, sa valeur n'apparaissait pas aux esprits superficiels. Bien que modeste, cette vertu d'effacement et d'humilité le faisait aimer et apprécier de son entourage immédiat. Mais aussitôt que les étrangers et les cultivateurs bénéficiaient de ses services, combien sa compétence, son empressement et sa sagesse étaient reconnus et enfin loués. Agronome, par goût et par vocation, il a prodigué, avec constance et humanité, ses bons services à la classe agricole. Ses conseils relevaient de la raison, de la mesure et des réalités champêtres. Vulgarisateur inné, il enseigna toute sa vie. Sa parole, bien que lente et retenue, n'en contenait pas moins une science agricole mûrie, appropriée aux besoins et aux moyens des campagnards.

On ne peut énumérer, dans ces notes hâtives, toutes les œuvres d'Henri Lauzière. Rappelons qu'il a accompli son métier avec amour, avec sa tête, avec tout son être. Enfin, il a honoré sa profession et relevé l'agriculture dans l'esprit des cultivateurs,

et du monde étranger à notre profession. De cet agronome, une chose restera dans les cœurs et dans les esprits: c'est le souvenir d'un ami fidèle pour tous, d'un professionnel averti, fraternel et bienfaisant. Ce fut aussi un bon citoyen, un père modèle, un parfait chrétien. Devant cette perte pour notre agriculture, les mots sont vains. Et, on ne peut qu'exprimer ici notre peine profonde et offrir à Madame Lauzière et à sa famille attristée, l'expression de nos bien sincères condoléances.



Les séchoirs à l'air libre, "cribs", sont pratiques et efficaces.



Deux silos remplis de maïs grain, du tourteau de soya, des suppléments minéraux et une moulange permettent d'enrichir économiquement les jeunes sujets dans la porcherie adjacente.

La commercialisation du maïs grain

Le maïs, d'après l'expérience qu'on en a, s'est révélé l'une des céréales les plus payantes à cultiver dans les endroits où sa culture est bien adaptée. Cependant, pour propager davantage cette culture et en faire un succès économique, il faut se hâter d'organiser sa mise en marché. Comme celui des pommes de terre, des oeufs et de la plupart des denrées alimentaires produites à la ferme, le commerce du maïs doit être ordonné; une offre massive de la plus grande partie de la production au moment de la récolte occasionne la chute des prix. De plus, les usines de séchage ne peuvent abaisser assez rapidement le pourcentage d'humidité du maïs, qui est d'environ 34 pour cent à la récolte, pour fournir les récolteuses. Il faudrait donc, pour emmagasiner la production, de vastes entrepôts nécessitant pour leur construction des investissements considérables et non rentables.

Sans aucun doute, l'utilisation du maïs grain à la force, pour l'alimentation du bétail constitue jusqu'à maintenant du moins le meilleur marché que le producteur puisse réaliser.

Ceux qui l'utilisent pour la production laitière, y trouvent un bon profit. La mise en silo du grain humide s'est révélée très satisfaisante dans l'engrais-

sement des porcs. D'aucuns affirment avoir réduit de 10 dollars par porc leur coût de production en utilisant leur récolte de maïs dans l'alimentation. L'emploi du maïs grain devrait se généraliser davantage chez nous. Les aviculteurs trouveraient profit à s'en procurer localement.

Le séchage naturel en "cribs", permet la vente du maïs en épis pour les producteurs de lait. Ce mode de conservation peu coûteux assure l'échelonnement de la vente jusqu'au début du printemps alors que le maïs a perdu beaucoup de son humidité. Le coût du séchage par ce procédé est considérablement réduit et généralement les prix de vente, à cette époque, sont meilleurs. Sans doute, il y aura toujours des cultivateurs qui vendront leur maïs au moment de la récolte et il est bon pour le commerce qu'il en soit ainsi.

Vu l'accroissement de la production, il faudra bientôt songer sérieusement à organiser une coopérative ou un autre organisme capable de sécher, nettoyer et entreposer quelques 50 à 100 mille boisseaux de grain; et, condition essentielle, il faudra que le déchargement et le rechargement puissent se faire rapidement.

Le prix de vente du maïs grain est fixé à la bourse de Chicago, quel est son prix à Montréal? Voilà autant de choses que le producteur doit savoir. Ces prix sont publiés chaque jour dans les journaux; les intéressés doivent se tenir au courant s'ils veulent vendre aux meilleures conditions possibles. Ceux qui vendent leur maïs sur épi doivent également baser leurs prix sur ceux du marché et pour ce faire ils doivent les connaître.

En terminant ces quelques observations sur la façon de disposer avantageusement de notre production de maïs grain, je rappelle que cette production atteindra un haut niveau de rentabilité dans la mesure où les cultivateurs sauront l'utiliser et disposeront d'une mise en marché bien organisée.

J. Granger.

Cours agricoles télévisés

Première émission:

Nécessité de la gestion de ferme

MARDI LE 16 JANVIER

Cette émission, la première d'une série de treize dont le thème général est "l'exploitant agricole" considéré comme gérant d'une entreprise agricole, vise à sensibiliser l'agriculteur à l'importance de la gestion qui est, en somme, l'administration dans une ferme. Administrer avec compétence devient de plus en plus une nécessité.

A la faveur de l'évolution, des formes nouvelles d'agriculture se dessinent et se précisent. Des productions se déplacent. De mode de vie qu'elle était, l'agriculture est devenue une véritable entreprise. Ces changements soulèvent des problèmes, imposent des choix. Seul l'agriculteur peut prendre l'option la meilleure, à condition qu'en homme d'affaires compétent, il puisse choisir selon ses goûts, ses aptitudes, sa formation, sa situation et son capital.

Une grande partie de cette première émission est consacrée à la présentation et à l'appréciation de la ferme moyenne du Québec: une entreprise laitière de 95 acres défrichées, avec capitalisation de \$23,000, portant 16 vaches de 6,447 livres de lait par année rapportant \$8,710, vente d'animaux et autres produits inclus, et laissant un revenu net de \$2,370.

Dans cette ferme laitière moyenne - 80% des cultivateurs sont intéressés à l'industrie laitière - quels sont les facteurs à corriger?... Y a-t-il une bonne répartition du capital?... Le troupeau est-il assez important et assez productif?... Les récoltes sont-elles appropriées?... Pour corriger les faiblesses de l'entreprise, et se rapprocher de l'idéal de la ferme rentable suggéré, il faut les découvrir, les isoler, en se servant d'instruments, d'outils, que l'on appelle globalement la gestion.

L'animateur explique ce qu'est la gestion et son importance. Se référant aux questions que suggère la description de la ferme moyenne, il analyse à l'aide de tableaux le portrait de 3 fermes différentes et examine la place occupée par les principaux éléments: les immobilisations en machinerie et équipement, le besoin en bâtisses, la grosseur et l'importance du troupeau, et enfin la terre elle-même, la part qu'elle prend dans toute l'entreprise. Pour ces 3 fermes de grandeur identique et ayant le même nombre de vaches, il y a 3 situations différentes. On réalise qu'il peut y avoir plusieurs combinaisons, mais que toutes laissent en fin de compte un revenu plus ou moins élevé. Pour découvrir la meilleure combinaison possible, il faut avoir recours à la gestion.

Il y a une énorme différence entre l'agriculture d'hier et celle d'aujourd'hui. L'agriculture commerciale s'est substituée à l'agriculture de subsistance. Aujourd'hui le cultivateur, l'homme, doit posséder des notions très nettes des principes sur lesquels sont basées les techniques d'exploitation moderne. Il lui faut en même temps être familier avec leur application pratique. Le cultivateur est un entrepreneur au même titre que le propriétaire d'une usine. Il doit donc connaître les principes économiques de la gestion. Il doit être un innovateur et un "réceptif". Il doit changer sa mentalité. Le cultivateur est maître de son propre relèvement.

Au début de l'émission, le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Clément Vincent, fait le lien entre la présente série de cours et celle de 1967. Il rappelle l'objectif commun à l'une et à l'autre: aider l'agriculteur à tirer de son occupation première, un salaire qui le place à un niveau économique au moins équivalent à celui des autres classes de travailleurs. Il insiste sur la liberté de décision dont jouit pleinement l'exploitant, liberté qui en fait le principal agent de productivité agricole. Les professeurs des cours ne décideront pas pour l'agriculteur. Ils lui présentent une série d'options possibles parmi lesquelles il lui faudra choisir. Cette liberté doit être exercée par un penseur, par un administrateur, par un planificateur, qualités indispensables à l'agriculteur de demain.

Deuxième émission:

La diversité des sources de revenu

MERCREDI LE 17 JANVIER

Pour une utilisation complète, maximale, de toutes les ressources de la ferme, le choix qu'impose la diversité des sources de revenu doit être juste: juste non seulement dans les techniques et les méthodes de production, mais juste aussi et surtout dans la nature des cultures, le genre de bétail, les façons de procéder pour que la production totale de la ferme donne le revenu net le plus élevé possible.

Un vaste choix s'offre au cultivateur. Les possibilités varient avec les régions. L'imagination et l'initiative personnelle créent un peu partout des combinaisons fort heureuses. A titre d'exemples, l'émission présente quelques cultivateurs qui ont fait récemment leur choix. Ils viennent de différentes régions dont la localisation, sur la carte de la province, constitue un périple assez étendu pour être significatif.

Dans leur témoignage, les cultivateurs donnent les raisons qui ont motivé leur choix pour telle production, pour telle combinaison de productions. Elles tiennent à divers facteurs que l'animateur groupe comme suit: ceux qui sont sous le contrôle de l'exploitant (capital, main-d'œuvre, aptitudes, goûts, formation personnelle, succession de la ferme), ceux sur lesquels l'agriculteur n'a pas ou très peu d'influence (marché, vocation régionale, sols, climat, etc.).

Pour cette émission, le professeur retient deux des facteurs énumérés: le marché, la région. Evoquant le souvenir de quelques cours de l'an passé, il rappelle qu'il a été établi que des régions se prêtent mieux à certaines formes d'agriculture que d'autres. Et cela pour une foule de raisons. On connaît des régions laitières, des régions renommées pour la qualité de leur bétail. Ici on élève des porcs, là on produit des pommes. Des groupes de comtés sont surtout horticoles, d'autres sont principalement avicoles, etc.

Pour la plupart, ces régions, ces comtés, n'ont pas toujours eu le caractère de spécialisation actuelle. Et qui sait si, demain, n'auront pas changé les formes d'agriculture qu'on y pratique aujourd'hui?... Par la force des choses et par l'initiative de l'agriculteur, une région se découvre une vocation... vocation qui à son tour peut offrir un certain éventail de possibilités pour varier les sources de re-

venu agricole. Le cultivateur doit demeurer constamment à l'affût des avantages possibles de l'évolution: goûts du consommateur, débouchés nouveaux, productions complémentaires, spécialités insoupçonnées, etc.

La combinaison de différentes productions est-elle plus avantageuse qu'une spécialisation poussée?... Existe-t-il un juste milieu?... L'exploitant demeure le seul juge de l'orientation à donner à son entreprise, mais il lui faut savoir choisir et combiner ses activités pour qu'elles lui fournissent à la longue le revenu net le plus élevé.

Le professeur conclut en rappelant que les formes d'agriculture ne sont pas immuables. Des changements s'opèrent. C'est un processus perpétuel d'ajustement. Il y a une foule d'options possibles. Des combinaisons sont plus logiques les unes que les autres. Vient le temps de prendre option, il faut choisir en se rappelant qu'on tend avant tout à diversifier le revenu et à l'améliorer. Il faut viser à une meilleure et à une plus complète utilisation de toutes les ressources de la ferme.

Troisième émission:

Le mouvement des Productions agricoles

JEUDI LE 18 JANVIER

Non seulement les formes de l'agriculture évoluent et les sources de revenu se diversifient, mais les productions agricoles elles-mêmes se déplacent. Cette migration est génératrice de régionalisation et de spécialisation; elle est influencée par une série de facteurs irréversibles qui conditionnent l'orientation de l'agriculture et exercent une action sur le choix de l'exploitant. Telle est la substance de cette émission.

Au début, le professeur rappelle que l'agriculture vivrière d'autrefois se souciait peu de la situation géographique où elle se pratiquait. Au fur et à mesure que s'est implantée l'agriculture commerciale moderne, les exigences de l'établissement de l'exploitant sont devenues plus sévères. C'est ainsi que sont entrés en ligne de compte la topographie et le climat, par exemple, si bien qu'aujourd'hui le Québec agricole est subdivisé en zones d'adaptation des cultures.

Le professeur présente la carte actuelle des zones d'adaptation des plantes au Québec, démontre son utilité et énumère les critères dont elle est inspirée: situation géographique, relief, nombre d'unités thermiques, La délimitation des zones vise à déterminer quelles associations de plantes y sont recommandables, à quel facteur de production accorder la priorité, quelles sont les possibilités de culture à l'intérieur d'une même zone et quelles sont les meilleures façons culturales compte tenu des sols et de la topographie.

Chaque zone a une vocation agricole particulière et il existe des sous-régions à l'intérieur de chaque zone; il faut les bien connaître pour les exploiter au maximum. Ici, la recherche est fort utile puisque c'est une de ses fonctions de découvrir les moyens pratiques et efficaces d'utiliser au maximum les possibilités qu'offre chaque région. A titre d'exemple, le professeur cite le maïs-grain dont le développement de variétés de plus en plus hâtives a permis l'introduction de la culture au Québec,



M. Nazaire ST-PIERRE
Insémination et
amélioration des troupeaux



Dr. Albert LAVALLEE
Salubrité des aliments
Inspection des produits agricoles

NDLR: Rectification d'une erreur qui s'est glissée dans l'édition du 20 décembre 1967.

Concours de maïs grain et de fève soya

La remise des prix aux gagnants des concours de maïs grain et de fèves soya avait lieu à l'Institut de Technologie agricole de St-Hyacinthe, le 12 décembre 1967. Voici la photographie et les noms des gagnants du concours de maïs grain.



De gauche à droite: M. Jacques Verdonc, de Ste-Marthe (Chateauguay), 4e; M. Gérard Desforges, de Ste-Justine (Soulanges), 1er; L.-P. Piché, de St-Pie (Bagot), 7e; M. Roland Chartier, de St-Thomas-d'Aquin (St-Hyacinthe), 2e; M. Fernand Gaudet, de St-Jude (St-Hyacinthe), 3e; M. Jacques Desautels, de St-Pie (Bagot), 8e; M. Gaston Beaudry, de St-Césaire (Rouville), 5e; M. Rosaire Beauregard, de St-Thomas-d'Aquin (St-Hyacinthe), 6e; MM. Allan Stewart, de Howick (Chateauguay), 9e, et Achille Duquette, de St-Augustin (Deux Montagnes), 10e n'apparaissent pas sur cette photo.

Voici, selon leur rang, les noms des gagnants du concours de fèves soya tenu dans les comtés de Bagot et St-Hyacinthe: MM. Jacques Houde, de St-Barnabé; Gérard Tetreault, de La Présentation; Réal Langlois, de St-Charles; Bernard Blouin, de St-Barnabé; Entreprise Madelon, de Ste-Madeleine; Jules Lagacé, de St-Hyacinthe; Robert Blanchette, de La Présentation; Réal Fredette, de St-Thomas; Germain Tetreault, de St-Barnabé; Lucien Drapeau, de La Présentation; Denis Beauregard, de La Présentation et Raymond Valiquette, de St-Barnabé.

puis l'agrandissement progressif de son aire de production.

L'existence de zones différentes les unes des autres invite à profiter de leurs éléments particuliers: et surtout à porter attention aux recommandations sur les variétés de plantes à choisir, leur traitement, leurs façons culturales, etc. Il ne faut pas cultiver contre le climat, mais s'en faire un allié. Au reste, plusieurs causes vont influencer la migration des productions: l'urbanisation, l'industrialisation, le standard de vie du milieu, le coût des fermes, le coût et la disponibilité de la main-d'œuvre, le développement routier, etc.

Tous ces facteurs influencent l'orientation et le mouvement des productions agricoles. Ils continueront à leur imprimer des tendances dont il faudra de plus en plus tenir compte dans l'élaboration sérieuse des programmes, des objectifs, des priorités. Tout cela ne pourra se réaliser sans une condition essentielle: que l'agriculteur soit à l'affût de tout développement, qu'il scrute les possibilités d'en profiter. Il lui faut dès maintenant prévoir pour demain la situation et surtout bien diriger son entreprise, accroître sans cesse ses connaissances. La valeur de la terre est fonction de l'exploitant.



SECTION
DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA COLONISATION,
QUÉBEC

Par les coopératives

L'AIDE FINANCIÈRE AUX PRODUCTIONS AGRICOLES

(Plusieurs coopératives mettent à la disposition de leurs sociétaires des plans d'aide financière à la production agricole. De plus, dans certains cas, la Fédérée collabore avec des sociétés dans le financement de la mise en oeuvre de programmes d'élevage. Au dernier congrès des meuneries coopératives, M. Yvon Lepage, contrôleur des programmes d'élevage à la Fédérée, a exposé l'aspect financier de cette question. Nous publions des extraits de son travail. Nous croyons que ces quelques lignes présentent un intérêt certain pour les producteurs eux-mêmes aussi bien que pour les administrateurs de coopératives d'approvisionnement.)

Nous pouvons difficilement parler du développement d'une production sur une ferme sans parler de financement. La rentabilité des productions étant de plus en plus conditionnée à des unités plus grosses, en raison des coûts de production plus élevés, la finance constitue un élément de première importance.

Un inventaire de la ferme doit démontrer bien clairement les actifs et les passifs permettant d'établir l'actif net du producteur.

Il est important d'être très objectif dans l'évaluation d'une demande de crédit. Il faut éviter d'être influencés par des facteurs ne constituant pas des preuves de solvabilité. Le fait qu'un éleveur soit jugé comme étant quelqu'un de bien, sympathique, un "bon diable", pour employer une expression courante, ne constitue pas des bases solides pour assurer le remboursement des avances. La prudence dans les avances d'argent ne doit pas être minimisée par l'attrait de ventes additionnelles.

Plusieurs questions doivent se poser avant d'investir de la finance dans une production agricole :

1- Le financement à long terme est-il bien établi et proportionné aux besoins et à la capacité de remboursement de l'applicant ?

2- Le producteur doit-il envisager des capitalisations importantes dans les prochaines années, entre autres, au niveau de construction de bâtisses ?

3- A-t-il déjà subi des échecs dans certaines productions ? Si oui, pourquoi ?

4- Quels sont les antécédents dans la production pour laquelle il fait application ?

5- Les bâtisses et l'équipement sont-ils convenables pour produire efficacement ?

6- Quelle est la main-d'oeuvre disponible sur la ferme ?

7- A-t-il tendance à se créer des engagements financiers à court et à moyen terme qu'il peut difficilement respecter par la suite ?

La coopérative est appelée à remplir un rôle de surveillance indispensable, afin de protéger les sommes investies (les produits gagnés constituant la première garantie de récupération

des avances faites) et, aussi, afin de guider le producteur le mieux possible dans la réussite de sa production.

Pour chaque genre de production correspond un mode particulier de paiement. Le respect de ces termes ne peut qu'aider la coopérative à réinvestir les mêmes fonds plus rapidement, à obtenir un meilleur rendement de leur utilisation et, aussi, à aider un plus grand nombre de producteurs.

Les plans de financement de la production offerts aux agriculteurs, ont été préparés dans un but bien précis et doivent être

utilisés selon des procédures et des objectifs bien précis. Il ne faut donc pas en fausser l'optique en fermant les yeux sur des anomalies pouvant se traduire par des pertes considérables ou des efforts inutiles.

Aucune raison n'est acceptable pour expliquer le non respect d'un contrat. C'est simple, un contrat signé doit être respecté dans toutes ses clauses.

La finance doit être utilisée avec prudence, sagesse, dans des productions avantageuses pour les éleveurs.

Les intérêts du producteur, de votre coopérative et de votre fédération doivent faire l'objet d'une pensée commune. Autrement, nous risquons de connaître des insuccès.

Effectués selon des normes bien établies avec des contrôles efficaces, les investissements dans les programmes d'élevages constituent un capital très productif à l'avantage des participants, c'est-à-dire l'éleveur, votre coopérative et votre fédération. C'est la collaboration éclairée s'établissant entre le producteur et sa société qui est, avant tout, le meilleur gage de succès.

Conditions de succès

L'efficacité économique et la participation

Parce qu'elle est une entreprise économique, la coopérative doit connaître l'efficacité économique la plus poussée possible. Il faut toutefois souligner que l'efficacité économique n'est pas l'exploitation de l'homme par l'argent, l'application brutale de "Les affaires sont les affaires".

L'efficacité économique, c'est la gestion consciencieuse et compétente des derniers des sociétaires, c'est l'élaboration d'une prospective économique qui maintienne la coopérative à la fine pointe du progrès technique et scientifique, c'est l'engagement et la formation d'un personnel compétent et travailleur c'est en somme la mise en oeuvre de toutes les ressources humaines et économiques de l'entreprise pour mieux servir les sociétaires. Que cette efficacité soit un élément essentiel du succès, c'est incontestable... mais dans une coopérative, il faut plus que ça, il faut une démocratie de participation.

Au fur et à mesure que les coopératives deviennent d'importantes entreprises fortement concentrées groupant des milliers de membres, il va sans dire que la participation des membres devient un problème fort complexe qui ne trouvera pas une solution facile.

Cependant, la participation démocratique est nécessaire à la nature même de la coopération. La coopérative appartient à ses membres et il faut trouver le

moyen de les faire participer à la bonne marche de leur entreprise.

Ce n'est pas une tâche facile; elle est néanmoins essentielle et elle est possible. Le mouvement coopératif ne peut pas se contenter d'une attitude genre: "J'ai convoqué une assemblée générale annuelle... ils ne sont pas venus... au diable!" C'est une erreur de considérer l'assemblée générale annuelle comme la seule expression de la démocratie.

Je crois qu'on devient trop facilement défaitiste, et qu'on saute rapidement à la conclusion que la démocratie de participation est une vision de l'esprit destinée à ne jamais se concrétiser dans les faits.

Une démocratie vivante et efficace ne surgit pas comme ça, tout de go, comme le proverbial cheveu sur la soupe. La démoc-

ratie se construit par l'éducation, l'animation, par la recherche constante de moyens modernes pour connaître les besoins des membres et leur opinion quant à l'orientation générale de leur entreprise. Surtout, la démocratie permet d'amener les membres à donner à leur entreprise autant qu'ils en retirent. De plus, ils deviennent des coopérateurs convaincus qui influencent leur milieu et recrutent des nouveaux membres qui contribuent au succès de l'entreprise. Vision utopique diront les sceptiques. Idéal à poursuivre, diront ceux qui ont compris que la conjugaison de l'efficacité économique et la démocratie de participation constitue une formule imbattable. Comme toutes les formules, elle ne produit pas plus que l'effort qu'on met à l'appliquer et à la faire fonctionner.

Gilbert CHARRON

(Ensemble)

Coopération et planification

"Le mouvement coopératif peut jouer un rôle extrêmement important dans les pays où l'on fait de la planification en vue du développement économique. En effet, surtout si le mouvement a collaboré au plan, il peut apporter une aide efficace à l'heure de la réalisation du plan. Les fédérations de coopératives constituent une chaîne de relais très utiles à la réalisation du plan. Elles constituent aussi des instruments très valables de participation active des populations."

Paul LAMBERT, économiste
Professeur à l'Université
de Liège

(Conférence à l'Université de Sherbrooke)

Demande d'amendement du bill 9

Au nom des fédérations et des coopératives incorporées en vertu des dispositions de la Loi des associations coopératives, souvent appelée le bill 9, une délégation du Conseil de la Coopération du Québec a présenté, en date du 14 décembre, un mémoire à l'hon. Y. Gauthier, secrétaire de la province, demandant certains amendements à la dite Loi. Le sous-secrétaire adjoint, M. Lucien Darveau, assistait également à l'entrevue qui a

été très cordiale. Le ministre a donné à la délégation l'assurance que tout serait mis en oeuvre pour que la législation désirée soit soumise aux Chambres dès la prochaine session.

Les recommandations formulées dans le mémoire du C.C.Q. sont le résultat des consultations et des études entreprises, il y a déjà plus d'un an, en collaboration avec les secteurs coopératifs plus particulièrement régis par cette loi.

EMBARRAS D'ARDA...

La politique dite ARDA, c'est une bonne chose. Une excellente. En principe. Même en pratique. Mais surtout là, ça pourrait être mieux. Beaucoup mieux. Si on faisait donner son vrai rendement à cette politique. Si on l'utilisait pleinement. Au lieu de la faire servir un peu à toutes les sauces. Comme ça arrive au Québec. Trop souvent. Très souvent même. À toutes sortes de choses... à côté de son but principal. C'est d'ailleurs un point qui devra être tiré bien au clair, très bientôt.

Une excellente politique. En soi. Mais tout dépend de l'usage qu'on en fait. Et parfois de l'abus auquel elle donne lieu. Soit en utilisant les fonds pour des fins autres que celles prévues spécialement pour ARDA. Au moins quand il s'agit de travaux utiles à l'agriculture, c'est déjà un moindre mal même si l'argent devrait être dépensé différemment. Un moindre mal tout de même difficilement acceptable.

Mais que dire, lorsque ces fonds destinés à l'aménagement régional et au développement agricole servent à venir mêler les cultivateurs sous prétexte de les "animer"? Ainsi un supposé porte-parole des cultivateurs obtient un montant de X dollars de ARDA pour de l'animation sociale dans son district, son comté. Il s'empresse de retenir les services d'un "animateur" qui a tellement fait ses preuves qu'il y a à peine quelques années, les cultivateurs organisés de la région ont réussi à l'envoyer promener dans une autre province!

Et voilà que notre "expert animateur" revient dans le même coin. Le supposé porte-parole qui a réussi à tourner en fiasco toutes ses initiatives d'action collective depuis nombre d'années, non content de le "faire animer" dans le district octroyé, le lance dans l'organisation des producteurs de lait nature du marché de Montréal. Comme si ce n'était pas déjà assez mêlé là-dedans! Surtout depuis l'entrée en scène du supposé porte-parole des cultivateurs, expert en fiasco!

Oh, ARDA, que de bêtises on commet en ton nom. Grâce sans doute à certaines complicités, à des petits amis ici et là. Qu'on utilise les fonds ARDA à d'autres fins que leur principale c'est déjà déplorable. Surtout avec tous les vrais besoins ARDA qu'on a. Mais de grâce qu'au moins ARDA ne subventionne pas des individus-embarras surtout dans un cas comme celui du lait nature à Montréal!

P.-H. L.

RÉCOLTE DE LA SÈVE Naturalflow



Le système original de collecte de la sève d'érable à tube plastique — de l'arbre à la cuve sans manipulation.

Les pastilles "Flomor" pour entailles permettent d'obtenir toute la sève possible pendant la saison.

Flacon de 500 pastilles...\$6.50

Demandez le manuel gratuit

NATURALFLOW TUBING AND SUPPLIES LTD.

St-Emile de Montcalm, Québec

Dans les Cantons de l'Est

Six cents cultivateurs aux cours pour adultes

En quelques semaines, grâce à la collaboration du Centre de la Main-d'Oeuvre, de la Régionale de l'Estrie et de la Fédération de l'UCC, des cours pour adultes destinés aux cultivateurs ont été organisés dans tous les secteurs de la Régionale.

En 1965-66 des cours post-scolaires avaient été donnés à 198 cultivateurs.

En 1966-67, environ 300 cultivateurs ont suivi ces mêmes cours couvrant 30 paroisses.

Cette année 300 cultivateurs suivent des cours de pré-emploi et 300 autres sont inscrits aux cours professionnels agricoles qui vont débiter en janvier 1968.

Devant les progrès actuels et l'évolution du monde moderne, les cultivateurs des Cantons de l'Est ont ressenti la nécessité de s'instruire et ont fait l'effort nécessaire pour pouvoir suivre et s'adapter à cette évolution rapide.

Il y avait un grand vide à combler, un grand retard à rattraper, ce qui explique la façon dont ont répondu les intéressés à la possibilité qui leur était offerte.

Dans les secteurs les plus reculés, les plus éloignés des grands centres, où jusqu'à maintenant, les moyens de donner une instruction suffisante faisaient souvent défaut, ce sont les cours de pré-emploi durant vingt semaines qui ont recueilli le plus d'inscriptions.

Ces cours ont pour but de donner à ceux qui les suivent, le niveau de la 7^{ème} année, niveau minimum exigé pour suivre les cours professionnels agricoles.

Ainsi ceux qui auront réussi dans leurs cours de pré-emploi, seront capables de suivre l'an prochain les cours professionnels agricoles, lesquels sont donnés sur deux années en deux périodes de huit semaines (janvier et février).

En janvier 1968, environ 10 cours professionnels vont s'ouvrir dans les secteurs de la Régionale de l'Estrie et il est prévu une progression importante jusqu'en 1970, par le rapport sur l'Opération Départ, afin de répondre aux besoins de l'économie de la région.

Saguenay - Lac St-Jean

Il est important d'améliorer la présentation des bleuets

La Fédération des Producteurs de Bleuets du Saguenay-Lac-St-Jean, avec l'appui de l'Office des Producteurs de Bleuets, de la Fédération de l'UCC du Saguenay et de la Compagnie de Congélation du Saguenay Ltée, a présenté trois documents importants au sous-ministre adjoint de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Benoit Lavigne.

Classification et inspection

Le mémoire précise l'importance d'améliorer la présentation de notre bleuets pour trouver des marchés qui assureront aux producteurs des prix stables.

La rencontre a permis d'établir l'importance de la classifi-

cation du bleuets pour les producteurs, les acheteurs, les transformateurs et les consommateurs.

Des amendements aux règlements de classification des fruits et légumes sont prévus et l'Office des Producteurs de Bleuets aura un rôle important à jouer pour l'application de ces règlements.

Aménagement et entretien des bleuetières

Le mémoire présenté à cet effet fait ressortir l'importance du programme ARDA pour l'économie régionale.

Le ministère a accepté l'urgence de certains travaux. Les (Suite à la page 14)

Les événements à venir

● QUEBEC, mardi 16 et mercredi 17 janvier, à partir de 1 h. 30 p. m., Salle Jacques-Cartier, Château Frontenac : 29^e assemblée générale annuelle de l'Association forestière québécoise Inc.

● EDMONDTON, mardi 16 au jeudi 18 janvier, Hôtel Château La-combe : Assemblée annuelle des Fermiers laitiers du Canada.



Libéralisation du code pénal

Le ministre de la justice, M. Pierre Elliot Trudeau a rendu public jeudi, le 21 décembre un volumineux projet de loi qui amende le code pénal du Canada. Ce projet adopté en première lecture aux Communes aurait notamment pour effet de légaliser l'avortement dans les cas où la santé de la mère est en danger et de légaliser les loteries, sous l'autorité des provinces. D'autre part, un contrôle plus strict sera exercé sur la possession et la vente d'armes à feu et l'homosexualité entre adultes consentants sera légalisée, si le projet est adopté par la Chambre.

Médecine

Après avoir vécu pendant 18 jours l'une des plus extraordinaires survies de l'histoire de la médecine, Louis Washkansky, l'homme sur lequel on avait greffé le cœur d'une jeune fille morte, est décédé. Le professeur Barnard, qui avait procédé à cette opération, en République Sud-Africaine, a précisé que son patient a succombé à une infection pulmonaire alors que la greffe elle-même était réussie.

L.B. Johnson

La rencontre entre le Pape et le président Johnson a contribué à dissiper toute l'équivoque qui pouvait subsister entre eux. Le président américain qui s'était souvent montré irrité par les prises de position du Saint Père a déclaré qu'il voyait désormais en lui un interlocuteur valable.

Le président Johnson a pu être reçu en audience par le souverain pontife au cours d'un voyage de quatre jours et demi qui lui a permis de conférer avec les gouvernants des principaux pays placés aux points chauds du monde. Mais ce suc-

cès diplomatique n'empêche pas que de plus en plus la guerre du Vietnam menace de s'étendre dans les pays voisins, Laos, Cambodge et Thaïlande.

Masse

Le premier ministre Johnson a annoncé officiellement que M. Marcel Masse quitte son poste de ministre d'Etat à l'éducation pour devenir ministre d'état attaché à la fonction publique et chargé du renouvellement des conventions collectives avec les syndicats de fonctionnaires.

AVIS PUBLIC

Vous êtes, par la présente, avisés de la vente du Téléphone de Sainte-Françoise, comté de Lotbinière, à la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

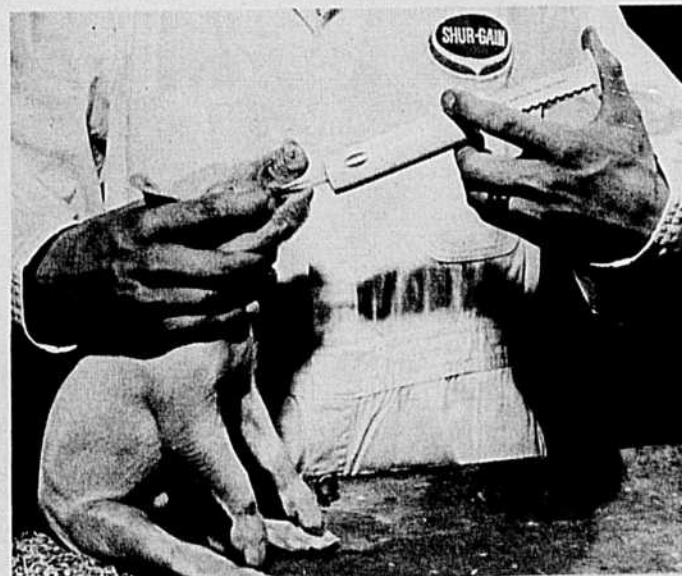
Si des intéressés s'objectent à cette vente, ils doivent en aviser d'ici huit (8) jours la Régie des Services Publics à Québec.

Signé:

LA DIRECTION
DU TELEPHONE
SAINT-FRANCOISE

Jean-Marie Tournant, secrétaire
Lucien Guillemette, président

nouveau Dial Doser SHUR-GAIN pour porcelets



VOUS POUVEZ COMBATTRE EFFICACEMENT LA DIARRHÉE CHEZ DES PORCELETS GRÂCE AU NOUVEAU DIAL DOSER DE SHUR-GAIN

NOUVELLE FORMULE—Le Dial Doser SHUR-GAIN est une nouvelle préparation de bacitracine et de streptomycine, mélange d'antibiotiques efficace, capable d'enrayer la diarrhée.

NOUVEAU DISTRIBUTEUR—Le nouveau Dial Doser vous permet d'administrer le médicament par doses précises grâce au nouveau distributeur calibré qui permet de donner 32 traitements.

COÛT—Il en coûte environ 14 cents par traitement pour protéger les porcelets de la diarrhée.

Demandez le nouveau Dial Doser SHUR-GAIN—un produit de la recherche de Canada Packers, en vente chez votre fabricant local SHUR-GAIN.



le service santé animale



Cours de psychologie, un service de l'AFEAS

Pour faire suite à de nombreuses demandes venant des membres, l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale a mis sur pied un cours de psychologie appliquée à l'éducation de la petite enfance.

Préparé par Mme Azilda Marchand, révisé par un comité, le cours se compose de dix leçons et s'adresse tout spécialement aux mères de famille. Toutefois le rôle du père ainsi que l'action conjointe des parents sont présentés comme très importants.

But du cours

Basé sur des auteurs reconnus, le cours apporte des éléments de science exacte en psychologie de l'enfant ainsi que des applications pratiques en éducation. Au cours des dix leçons,

Enfin, il favorise la promotion de la femme, mère de famille, éducatrice au sein du foyer.

Recyclage des professeurs

Vu que le cours de psychologie appliquée à l'éducation de la petite enfance est approuvé par le Ministère de l'Éducation du Québec, division de l'éducation des adultes, les dames qui le donneront ont dû s'inscrire à deux jours de recyclage. Possédant un diplôme d'enseignement, d'infirmière ou d'Institut Familial, elles ont des notions de psychologie et de pédagogie qui facilitent leur tâche auprès de leurs enfants et de leurs élèves. Les cours de recyclage furent l'occasion d'un retour, l'acquisition de notions nouvelles, d'échanges d'expériences sur des points importants, tels que; la psychologie générale, l'éducation sexuelle, le rôle du père en éducation, l'entraînement à l'obéissance. La méthodologie du cours, c'est-à-dire, la préparation et le déroulement du cours, l'évaluation de chaque leçon intéressèrent les futures titulaires puisqu'elles ont la responsabilité de dispenser un enseignement exact, dynamique et pratique.

Elles étaient quarante dames, réellement enthousiastes devant ce cours qui rendra service à plus d'une mère de famille. Déjà

plusieurs fédérations ont quelques séries à leur actif, tandis que d'autres l'organiseront pour leurs membres dans les prochains mois.

H.C.



Mme Azilda MARCHAND

les participantes étudient le développement moteur, affectif, intellectuel, social et moral de l'enfant.

De plus, ce service de l'AFEAS favorise les méthodes dynamiques en éducation des adultes. Exposés, films, discussions, volumes et documentation abondante favorisent les échanges et invitent à la recherche.

Entre nous

La politique: affaire des hommes?

Non, chère amie, vous faites erreur, c'est aussi l'affaire des femmes! Nous, les femmes et les mères, ne pouvons plus rester les bras croisés tandis que la dégénérescence s'installe partout. Si nous les femmes restons insensibles aux problèmes du temps présent, qui donc s'en souciera?

Saviez-vous que la politique influence la vie économique jusque sur le plan international?

«1- Soit que les divers états mettent leurs forces économiques de leurs ressortissants au service de leurs intérêts. 2- Soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économique pour trancher les différends politiques. Vous ne voulez

pas même voter quand c'est le temps des élections? Et pourtant il est temps plus que jamais de prendre position, si vraiment vous aimez votre mari, vos enfants, votre pays», une responsabilité vous incombe; celle de vous renseigner sur ce qu'est la politique afin de pouvoir exprimer ensuite votre volonté.

Germaine Von Lefort, dans la Femme éternelle, affirme que «l'épouse n'est pas seulement la compagne de la vie de l'homme, elle est aussi la compagne de son esprit. Pour la femme digne de ce nom, il ne s'agit pas d'une part seulement de l'homme qu'elle aime, d'une part du monde seulement où il vit, mais elle veut sa personne entière, et de même elle veut avoir part à tout le domaine de sa vie. Ainsi seulement peut-elle devenir ce que Dieu a voulu qu'elle soit; la moitié de l'être». Réfléchissons-nous bien sur la signification de ce terme si souvent employé pour désigner son épouse: «ma moitié». C'est-à-dire que la femme partage les qualités et les défauts du «tout», ses possibilités et ses faiblesses, de même que les responsabilités.

Vous aimez votre mari, vos enfants me dites-vous? Comment expliquez-vous votre indifférence devant les problèmes de la guerre, laquelle est contrôlée par la politique? Et pourtant vous n'accepteriez pas qu'un voisin ou un passant frappe votre mari ou vos enfants! Vous n'accepteriez pas qu'une personne vous enlève votre bourse, saccage votre parterre, votre jardin, etc., et vous restez inactive devant toutes les mesures législatives que la politique vous impose par les gouvernants élus par votre abstention ou votre manque d'intérêt à la chose publique.

Vous manquez ainsi à votre devoir grave de tout citoyen responsable de ses actes et de ceux de ses concitoyens. C'est vous seulement qui pouvez l'accomplir et personne d'autre à votre place.

Si vous saviez toutes les luttes que certaines femmes ont livrées dans le passé pour acquérir le

droit de vote pour les femmes, elles ont même fait de la prison pour nous permettre d'exercer ce droit; et maintenant allons-nous demeurer indifférentes aux questions politiques? Si vous allez à la cinémathèque municipale de votre ville, demandez le film «des Suffragettes»; vous comprendrez peut-être mieux ensuite comme il a fallu de détermination à ces dames pour en arriver à un résultat appréciable, lequel nous devons nous en prévaloir pour défendre l'avenir de nos enfants. Où pourrions-nous exercer notre influence? Dans tous les domaines où il y a des problèmes. Et Dieu sait s'il y en a!... L'immoralité est favorisée par les programmes de la radio et de la télévision, dans les journaux, etc.

«Ce que femme veut, Dieu le veut». Dans une municipalité, pas très loin d'ici, une femme a accédé à un poste autrefois réservé aux hommes. Certaines rénovations urgentes s'imposaient, aussi la première fois qu'elle y a siégé, elle proposa, en adoptant l'ordre du jour que «la réunion ne sera pas ajournée sans qu'aucune décision ne soit prise, sans quoi on y passerait la nuit, car on avait discuté assez longtemps du problème, sans poser des actes». A quelques reprises, devant l'heure tardive, les hommes ont tenté l'ajournement, ne voyant pas de solutions. Cette femme courageuse et persévérante a proposé certaines suggestions qui furent acceptées à la fin. Aujourd'hui tout le monde de cette municipalité se réjouit des améliorations apportées grâce à qui, croyez-vous?...

Si nous voulons envisager avec confiance l'avenir de la génération montante, nous devons nous intéresser pour mieux se renseigner, pour affirmer nos droits et faire respecter la justice dans la société présente, par les citoyens et par les gouvernants choisis par ceux-ci et vous êtes du nombre, chère amie.

Mme Armand BEAUCHEMIN,
Fédération de l'AFEAS
de Sherbrooke

Thetford-Mines : LA REINE DES CULTIVATEURS



Mlle Lauréanne Jacques, reine de la Commission des Journées Agricoles de Thetford Mines, reçoit les hommages de M. Laurent Turcotte, maire de cette ville et président de la commission. Sa Majesté, institutrice à Sacré-Coeur-de-Marie (Mégantic Sud), convoitait ce titre avec dix-huit duchesses, toutes filles de cultivateurs. Les juges basèrent leur choix sur la personnalité. (Photo Jean-Charles Poulin)

BILLET

Accueil à l'An neuf

A l'horloge du temps, le battant tinte l'agonie de l'An 67. Du même coup, naît l'An neuf. A ce moment là, les humains, où qu'ils soient, se donnent l'accolade, la main, s'échangent des souhaits, oublient les aléas de l'an qui meurt pour "fêter" celui qui arrive. Ces démonstrations spontanées ne doivent pas nous faire oublier que nous entamons une nouvelle tranche de notre vie. Comment accueillir l'An neuf? Comment accueillir l'An neuf? C'est recevoir quel qu'un d'une façon bonne ou mauvaise. C'est accepter bien ou mal ce qu'on nous dit, ce qu'on nous annonce. Bien accepter dispose à l'espoir, mal accepter sape la

joie. L'An neuf, l'accueille-
rez-vous avec joie?... es-
poir?... confiance?...

Ces trois derniers mots
résument mes souhaits à mes
lecteurs et lectrices: Joie
d'avoir l'occasion de partager
le pain quotidien avec les
démunis de toutes façons;
espérance dans un avenir
devenu plus stable où l'amour
fraternel vaincra l'ambition,
l'orgueil de dominer; con-
fiance au Maître qui fournit
toujours à qui lui demande,
les moyens d'être heureux et
la volonté pour tenir.

Bonne et heureuse année
et j'ajoute à la manière des
"croulants" conscients: et
le Paradis à la fin de vos
jours!

Marie DUPUIS-GIRARD

Les LOISIRS à la ferme

par Maurice DUPUY

Adolescence et loisirs

Il nous a déjà été donné de
conseiller aux parents de trouver
des modes de loisirs auxquels
toute la famille peut participer;
c'est que nous croyons que l'unité
de toute la famille y gagnera à
pratiquer ensemble certains loi-
sirs comme le campisme, les
jeux de groupe, le voyage etc...

Un fait demeure: les adoles-
cents ont quand même besoin de
loisirs répondant plus spécifi-
quement au tempo de leur fou-
gue, au rythme de leur jeunesse.
C'est aux parents qu'incombe la
responsabilité de s'assurer que
les loisirs de leurs adolescents
sont formateurs, sains et bien
adaptés à leurs besoins particu-
liers.

Besoin de s'associer

Dès l'âge de l'adolescence,
les garçons et les filles cher-
chent des modes de loisirs hors
du foyer. Ils ont besoin de ren-
contrer d'autres jeunes, de con-
verser entre eux et de s'adon-
ner à des activités de leur âge
comme la danse, les ciné-clubs
etc... Leur refus de se laisser
composer avec leur société de
jeunes serait leur enlever des
chances d'épanouissement et de
moments heureux qui ne revien-
dront pas. Bien entendu, ces
rencontres peuvent donner lieu à
des problèmes si elles sont fai-
tes dans des endroits dangereux
et avec des copains mal inten-

tionnés. D'où l'importance d'ai-
der les adolescents à se créer
des loisirs épanouissants.

A la mode de chez-nous

La mode a bien changé! Im-
possible d'imposer aux jeunes
d'aujourd'hui les mêmes passe-
temps qu'on pratiquait il y a
vingt ans. Il faut tenter de com-
prendre les goûts de la jeunesse
moderne. Nous suggérons d'a-
bord de parler avec vos adoles-
cents, de sonder leurs goûts et
leurs désirs dans ce sens. En-
suite, vous serez davantage en
mesure de les aider à organiser
leurs loisirs.

Suggestions pratiques

Voici quand même quelques
suggestions qui pourraient inté-
resser la jeunesse d'aujourd'hui.
Leur mise en pratique exigera
sans doute une collaboration ac-
tive de la part des parents, mais
cela en vaut la peine puisque les
adolescents y trouveront réponse
à leurs besoins de loisirs en
groupe:

Soirée dansante: La danse
semble le premier désir des
adolescents d'aujourd'hui.
Pourquoi ne pas les aider à
s'organiser dans ce sens, au
risque d'affecter quelque peu
nos nerfs...? Le grand salon
de la maison ou la salle pa-
roissiale sont des endroits
propices à ce genre de loisirs.
Que les parents s'entendent
pour y apporter la surveil-
lance nécessaire et ce sera un
succès. Inutile de leur sug-
gérer les grandes valses et les
menuets d'antan; il faut s'ad-
apter aux temps présents,
pour le bien des jeunes.

En traineau: Qui veut prêter
son grand traineau et "sa
grise" pour fournir une bonne
soirée aux jeunes? D'un rang
à l'autre, que les parents s'en-
tendent pour la tournée des
maisons; chez l'un, on se ré-
chauffe, chez l'autre on danse,
chez le troisième on termine
la soirée par un bon goûter.

Si les parents s'entendent, si
les jeunes collaborent, les loi-
sirs des adolescents en milieu
rural seront mieux organisés et
plus sains. A chacun de faire sa
part.

La jeunesse a rendez-vous

Les jeunes aiment rire, s'a-
muser et manger. La période
des fêtes se prête aux rencon-
tres et les copains sont assurés
de trouver une table à la fois
variée et appétissante. Alors
pourquoi ne pas organiser un
buffet?

Quelques trucs

Pour réussir ce genre de ré-
ception, préparez à l'avance la

Petites bouchées au poulet

Préparer la pâte à choux. Lors-
que les boules de pâte sont cuites,
laisser refroidir sur une grille.
Couper le dessus, remplir la
cavité de garniture au poulet et
remettre le petit couvercle.

Garniture:

1 tasse de poulet haché
2 c. à table de céleri haché

3 c. à soupe de sauce à steak
Pincée de sel

Poivre fraîchement moulu.

Rincer les crevettes et enle-
ver les veines. Battre ensemble
beurre, oignon, ail, sauce à steak,
jus de citron, sel et poivre, jus-
qu'à ce que homogène. Chauffer
jusqu'à ébullition sans laisser
brunir. Tremper les crevettes
dans la sauce au beurre, égout-
ter et placer sous le gril pour



Des crevettes grillées et un rouleau au jambon sont délicieux lors d'un buffet.

liste des invités, le thème de la
décoration, le menu composé de
recettes éprouvées.

Tout en présentant des mets
avec un peu de recherche, évitez
ceux qui nécessitent l'usage du
couteau. Les mets gratinés, les
viandes froides, les sandwichs,
les gâteaux individuels et les
biscuits conviennent parfaite-
ment.

Quelques jours avant, repa-
sez la nappe et les serviettes
ou achetez une nappe en papier
avec serviettes et assiettes as-
sorties. Ou encore, confection-
nez-en une en coton sur laquelle
seront cousus des appliques.
Pour le centre de table, consul-
tez des revues, réalisez "quel-
que chose" de joli et d'original.
N'oubliez pas de faire vos provi-
sions...

La veille, préparez les des-
serts: gâteaux, biscuits, bon-
bons, pour que le jour de la fête
il ne vous reste que les sand-
wichs, les petites bouchées et le
punch à préparer. La table lon-
gera le mur; les ustensiles, ser-
viettes et assiettes occuperont
une extrémité de la table afin
que les invités puissent se ser-
vir eux-mêmes des mets présen-
tés.

En travaillant avec méthode, la
jeune hôtesse accueillera ses in-
vités avec le sourire puisque tout
est prêt.

Menu

Punch pétillant
aux fruits
Petites bouchées
au poulet
Roulé au jambon
Hors-d'oeuvre aux crevettes
Sandwichs roulés
Salade mexicaine
Hors-d'oeuvre
Gâteaux-Moka - Biscuits
Friandises - Café

1 c. à table d'amandes hachées
3 c. à table de mayonnaise.

Roulé au jambon

2 boîtes (4 on.) de pâté de jambon
refroidi
1/3 tasse (8 on.) de fromage bleu
canadien émietté
1/4 tasse d'olives farcies ha-
chées gros
1/4 tasse d'oignon vert haché
finement
1/3 tasse de pacanes hachées
gros

Craquelins assortis

Placer les deux blocs de pâté
de jambon sur le côté. Mélanger
fromage-crème et fromage bleu
jusqu'à consistance lisse. Incor-
porer olives, oignon vert et pa-
canes. Étendre ce mélange autour
du pâté de jambon enrobant tous
les côtés. (Si cette garniture est
trop molle, la mettre au réfrigé-
rateur quelques minutes). Cou-
vrir et faire refroidir. Servir
avec des craquelins assortis.

Hors-d'oeuvre aux crevettes

4 boîtes (4 1/2 on.) de grosses
crevettes
1 tasse de beurre amolli
1/4 c. à thé de sel d'ail
2 c. à soupe de jus de citron
Poivre fraîchement moulu
1/4 tasse d'oignon haché fine-
ment

faire dorer légèrement. Disposer
les crevettes dans un plat de
service. Arroser du reste de la
sauce au beurre. Servir immé-
diatement avec craquelins ou
pointes de rôties.

Salade mexicaine

3 tasses de chou filant
1/2 tasse de céleri haché
1/4 tasse de piment vert haché
4 tomates moyennes en dés, sel
et poivre au goût
2 tasses de carottes râpées
1/4 tasse de radis hachés
1/2 tasse d'échalottes tranchées
1 tasse de vinaigrette
1 1/2 tasse de crème sure
Mélanger les légumes, assaison-
ner. Faire macérer dans la vi-
naigrette 1/2 heure. Au moment
de servir, ajouter la crème sure
et mélanger délicatement.

Biscuits

1/2 tasse de sucre à glacer
1/2 tasse de fécule de maïs
1 tasse de farine tout-usage
3/4 tasse de beurre ou margari-
ne ramollie.

Tamiser ensemble la fécule de
maïs, le sucre à glacer et la
farine. Ajouter le beurre ou mar-
garine à la cuillère, brassant
jusqu'à l'obtention d'une pâte
molle. Adopter l'un des modes
de préparation suivants. Cuire

(Suite à la page 12)

Le SERVICE de CORRESPONDANCE

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515 Vigor, Montréal 24

Vous offre une amitié par
la poste. Vous recevrez une
adresse correspondant à vos
goûts moyennant ces condi-
tions:

1) Fournir les renseignements
suivants: nom, adresse
complète, âge, état civil,
situation, caractère, goûts,
loisirs, but de la corres-
pondance, conditions exi-
gées chez le partenaire.

2) Joindre \$1 à la demande.
(pas de chèque).

GRATIS

Avec chaque demande de catalogue
nous vous ferons parvenir gratuitement
1 paquet de TOMATE IMPERIALE
(valeur \$0.25) No 3668 A. Veuillez
inclure 10¢ pour frais d'emballage et
de poste. De plus, nous donnerons,
gratuit 1 paquet de fleur "JARDIN FLEU-
RI" (valeur \$0.35) aux premières mille
demandes de catalogue.

la Semence SUPERIEURE

301 DEVONSHIRE, PREVILLE, P.Q.



NOTRE CRITIQUE

POUR LES GRANDS
POUR LES PETITS

TOUT POUR LE MIEUX

Ce fut une heure et demie de théâtre comme il y en avait longtemps, qu'on avait pu en goûter. Une production française retransmise aux "Beaux Dimanches" de C.B.F.T., le 17 décembre dernier. J'avais quelque réticence à aborder une pièce de Pirandello, ayant déjà trouvé assez difficiles certaines des pièces du grand dramaturge italien, son "Henri IV" entre autres. Mais, ce fut un enchantement complet, que ce "Tout pour le mieux".

Une pièce extrêmement bien construite, d'une belle densité psychologique, très compréhensible pour la masse des téléspectateurs. Je pense bien que tous, nous pouvions regretter que cette production n'ait point été réalisée à Montréal, par nos comédiens si versatiles et si remarquables. Ils se seraient comparés très avantageusement à ces artistes français. On se donne parfois ici, un mal infini pour présenter des spectacles très dispendieux, très fracas-

sants. On y dépense un talent fou, pour aboutir souvent, à des résultats fort piètres. C'est que souvent, la pièce pêche à la base, c'est le choix qui est mauvais, c'est le message qui ne passe pas au public. "Tout pour le mieux" était une pièce qui touchait l'intérêt et qui captivait. Dans tout le répertoire mondial, il y a sûrement des quantités d'oeuvres pouvant passer très bien la rampe, des oeuvres qui distraient tout en apportant réflexions. On ne peut qu'espérer que les responsables sachent les dénicher.

Que le début de la nouvelle année soit pour vous tous, chers lecteurs, une occasion de renouvellement, de renaissance, de paix et de joie.

Continuez d'apporter votre contribution à la rédaction de ces chroniques, en nous faisant part de vos commentaires le plus souvent possible. Nous essaierons nous aussi en 1968, de nous renouveler, de nous rafraîchir, de vous intéresser, plus et mieux. Soyez heureux tout au long des jours de cet an neuf. Si l'épreuve vous visite, essayez de la convertir en paix et en sagesse. Que ce soit toujours, pour tous, "tout pour le mieux".

Marie-Stéphane

La jeunesse...

(Suite de la page 11)

à 300°F, pendant 20 à 25 minutes. (2 à 3 douzaines)

Biscuits garnis

Etendre également la pâte dans un moule carré de 8" non graissé. Cuire à 300°F, pendant 40



Assurances UCC est heureuse de vous présenter M. Gérard Demers qui s'est particulièrement signalé par la qualité de ses services en assurance-vie. Ses bureaux sont situés au 11 nord, boul. Montcalm Candiac, Cte Laprairie, Que.

minutes. Verser sur le dessus 1 tasse de morceaux de chocolat (sac de 6 onces). Retourner au four pour 1 ou 2 minutes ou jusqu'à ce que le chocolat soit ramolli. Etendre également et garnir d'1/2 tasse de coco râpé. Couper en 16 carrés.

Biscuits moulés

Découper la pâte à l'aide d'un moule de votre choix. Cuire.

Bâtonnets

Former la pâte en rouleaux d'1/2" d'épaisseur et de 3" de longueur. Cuire sur une tôle non graissée. Après la cuisson, saupoudrer de sucre à glacer ou tremper les bouts dans du chocolat fondu.

Biscuits farcis

Façonner la pâte en balles de 1" de diamètre. Placer sur une tôle non graissée. Former une cavité profonde au centre de chaque biscuit. Cuire. Remplir les cavités de gelée.

Croissants

Ajouter 1/4 tasse d'amandes blanches à la pâte. Façonner comme pour les bâtonnets; tourner les extrémités du rouleau vers l'intérieur pour former un croissant. Cuire sur une tôle non graissée.

Bonne Année!



L'année 1968 est âgée de quelques jours à peine. Déjà, elle prend vie et nous nous intégrons dans son sillage. Que nous réserve-t-elle? Des joies glanées ici et là?... des inquiétudes à cause de la maladie, d'enfants difficiles, de mauvaises finances?... L'incertitude qui plane sur nos têtes malgré le grand souci de bâtir ensemble la terre des hommes?...

A vous tous, je souhaite 366 jours de bonheur. Explorez un peu la vie quotidienne; être une présence attentive aux besoins de chacun, s'intégrer à un groupe et apprécier les bons côtés de chacun, leurs délicatesses à notre égard, goûter les joies que vous procure les enfants turbulents... Et vous voilà à la découverte des petits bonheurs! Il y a bien sûr, les grands bonheurs tels que, anniversaires, arrivée du bébé tant attendu, fêtes de famille, retour d'un être cher... Conservez-les précieusement puisqu'ils constituent la trame des souvenirs et berceront votre vieillesse!

A vous tous, je souhaite la santé et la ténacité afin de mener à bon fin les tâches entreprises. Être un coupe toujours plus uni. Equiper les enfants pour la vie en ouvrant leur cœur et leur intelligence à tout ce qui est beau et grand... Se perfectionner pour un meilleur travail... Être avide de connaître, lire, étudier, s'organiser des loisirs pour rendre sa vie intéressante... Apporter sa collaboration jusqu'au bout et croire à l'action du groupe auquel nous sommes affiliés.

A vous tous je souhaite que 1968 soit la plus riche et elle le sera, puisque dans vos cœurs il y a l'amour.

Huguette

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 5 AU 14 JANVIER 1968

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre, réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

VENDREDI, 5 JANVIER

11 h. 30 a.m. - SIX PETITES FILLES EN BLANC (4) - Fr. 1941. Comédie. - Six pensionnaires s'amourachent d'un grand industriel. Jeune et frais. - Situations délicates.

1 h. 30 - MADAME ET SON FLIRT (5) - Fr. 1945. Comédie. - Une jeune épouse décide de prendre un flirt ce qui l'entraîne dans des complications inextricables. - Amusant et spirituel. Situations risquées.

8 h. 30 - LA MAJANUE (6) - E.-U. 1959. Film biographique avec Ava Gardner et Anthony Franciosa. - Le peintre Goya s'inspire pour ses oeuvres, dont il s'inspire pour ses oeuvres.

11 h. 35 - LA CARAVANE DES HOMMES TRAQUES (5) - E.-U. 1956. Western. - Avec George Montgomery et Marcia Henderson. - Un homme s'assure la complicité de voleurs pour attaquer un troupeau de bovins. - Assez bien.

SAMEDI, 6 JANVIER

3 h. - L'OURS (5) - 1960. Comédie fantastique avec Renato Rascel et Francis Blanche. - Un gardien de zoo devient le confident d'un ours qui parle. - Poésie et humour.

11 h. 15 - LA DENONCIATION (4) - Fr. 1961. Drame psychologique avec Maurice Ronet et Françoise Brion. - Tourmenté par une ancienne liché d'un homme refuse de dénoncer l'auteur d'un crime. - Psychologie fouillée. - Une certaine grandeur de sentiments. Scènes indécentes.

DIMANCHE, 7 JANVIER

7h. - LA REVANCHE DE PABLO (4) - E.-U. 1955. Film d'aventures. - Un gendarme fuit avec un cheval et connaît maintes aventures. - Belles images mexicaines. - Courage et ténacité. (e)

11h.30 - LOUIS II DE BAVIERE (4) - All. 1955. Biographie romancée. - Miné par de continuelles déceptions, Louis de Bavière s'achemine vers la folie. - Décor bien reconstitué. - Bonne tenue morale.

LUNDI, 8 JANVIER

11h.30 a.m. - LA FILLE DES STEPES (5) - All. 1958. Drame. - Un couple de Lapons élève une orpheline comme leur enfant. - Photographie remarquable. - Amour honnête et sincère. (a)

1h.30 - LE CAID (5) - Fr. 1959. Comédie policière avec Fernandel. - Un professeur est fort embarrassé d'une somme considérable qu'un voleur a introduite dans sa valise.

11h.35 - LES CINQ DE LA RUE BARSKA (5) - Pol. 1954. Drame social. - Cinq jeunes délinquants s'efforcent de se libérer de l'emprise de leur chef. - Montage varié et brillant. - Tendances positives.

MARDI, 9 JANVIER

11h.30 a.m. - DONNEZ-MOI DIX HOMMES DESPERES (5) - Fr. 1962. Drame social. - Les difficultés de jeunes gens installés dans le désert pour fonder un "kibboutz". - Sujet intéressant.

1h.30 - LE NARCISSE NOIR (5) - G.B. 1947. Drame psychologique. - Les difficultés de religieuses protestantes qui fondent une mission dans l'Himalaya.

MERCREDI, 10 JANVIER

11h.30 a.m. - LES CIGOGNEZ S'ENVOIENT A L'AUBE (4) - Hong. 1961. Drame psychologique. - Pendant la guerre, un médecin protège une réfugiée traquée par les Allemands. - Climat bien créé.

VENDREDI, 12 JANVIER

11h.30 a.m. - D'UN PLOMB POUR L'INSPECTEUR (5) - E.-U. 1953. Drame policier. - La maîtresse d'un gangster envoie l'inspecteur chargé de filer le bandit. - Atmosphère bien rendue.

SAMEDI, 13 JANVIER

11h.35 - LE DERNIER RENDEZ-VOUS (6) - R. 1951. Mélodrame. - Un maître-chanteur menace une femme de révéler à son mari sa liaison passée.

11h.30 - LES ENFANTS NE SONT PAS A VENDRE (5) - R. 1953. Mélodrame. - Un fils de famille refuse d'épouser une jeune fille de condition modeste dont il a eu un enfant. - Thème mélodramatique, traité avec goût.

JEUDI, 11 JANVIER

11h.30 a.m. - AVEUX SPONTANES (5) - E.-U. 1952. Film d'espionnage. - Incarcéré derrière le rideau de fer, un journaliste est sauvé par un document compromettant pour un ministre.

1h.30 - LA LAGON BLEUE (5) - G.B. 1949. Film d'aventures. - Deux adolescents perdus sur une île déserte vivent pendant dix ans une existence de Robinson. Histoire gentille.

VENDREDI, 12 JANVIER

11h.30 a.m. - DU PLOMB POUR L'INSPECTEUR (5) - E.-U. 1953. Drame policier. - La maîtresse d'un gangster envoie l'inspecteur chargé de filer le bandit. - Atmosphère bien rendue.

1h.30 - CARMEN (6) - R. 1963. Drame. - Epris d'une femme, un policier est entraîné dans le trafic de la drogue.

8h.30 - LES MARAUDERS ATTAQUENT (4) - E.-U. 1962. Drame de guerre. - Des fantassins tentent d'empêcher les Japonais d'envahir l'Inde. - Scénario construit à la manière d'un reportage. - Courage, esprit de sacrifice. (a)

11h.35 - LE DERNIER RENDEZ-VOUS (6) - R. 1951. Mélodrame. - Un maître-chanteur menace une femme de révéler à son mari sa liaison passée.

SAMEDI, 13 JANVIER

3h. - LES TUNIQUES ROUGES (5) - E.-U. 1953. Western. - Un policier soupçonne son frère de meurtre. (a)

11h.15 - AMIEZ-VOUS BRAHMS (4) - Litvak avec Ingrid Bergman et Yves Montand. - Deux divorcés vivent une aventure amoureuse. - Éléphant et triste. Amour libre.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

VENDREDI, 5 JANVIER

8 h. 30 - LA MAJANUE : Voir canal 2, vendredi, 5 janvier, 8 h. 30.

11 h. 35 - LE PARADIS DES CELIBATAIRES (6) - All. 1941. Comédie. - Trois célibataires décident de s'installer dans un appartement où les femmes n'auront point accès.

SAMEDI, 6 JANVIER

11 h. 35 - TRAFIC D'OPIMUM (7) - All. 1961. Drame policier. - Des trafiquants de drogue chargent des agents de surveiller leur fournisseur.

DIMANCHE, 7 JANVIER

11 h. 35 - LA LANCE BRISÉE (3) - E.-U. 1953. Western. - Un jeune homme se sacrifie pour l'honneur de son père. - Excellente étude psychologique. Interprètes de talent. - Paix, concorde. Certains aspects pénibles et cruels.

LUNDI, 8 JANVIER

11 h. 35 - AU SEUIL DE L'INCONNU (4) - E.-U. 1955. Documentaire. - Un médecin militaire tente de dangereuses expériences pour diminuer les risques du parachutage. - Authentique et passionnant. Caractères bien étudiés. (a)

MERCREDI, 10 JANVIER

11 h. 35 - HARRY BLACK ET LE TIGRE (5) - G.-B. 1958. Film d'aventures. - Un chasseur retrouve mariée une femme qu'il avait jadis aimée. - Images authentiques de l'Inde.

JEUDI, 11 JANVIER

11 h. 35 - LA DERNIERE CARAVANE (4) - E.-U. 1955. Western. - Un homme accusé de meurtre conduit en lieu sûr les survivants d'une attaque indienne. Excellente photo.

VENDREDI, 12 JANVIER

8 h. 30 - LES MARAUDERS ATTAQUENT : Voir canal 2, vendredi 12 janvier, 8 h. 30.

11 h. 35 - LE GAUCHER (3) - E.-U. 1958. Western. - Pour venger la mort de son patron, un homme terrorise la population. Mise en scène originale. Psychologie et symbolisme bien dosés. Esprit de vengeance.

SAMEDI, 13 JANVIER

11 h. 35 - LE VIEIL HOMME ET LA MER (4) - E.-U. 1958. Drame. - Un vieux pêcheur malchanceux capture un énorme espadon. - Oeuvre de valeur. Poésie originale insuffisamment traduite. - Optimisme, sérénité. (e).

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

VENDREDI, 5 JANVIER

1 h. 15 - BOMBARDIER B-52 (5) - E.-U. 1957. Mélodrame de G. Douglas avec Karl Malden et Natalie Wood. - Las d'une humble situation, un officier songe à quitter l'aviation.

6 h. - PAR LA CHAIR ET PAR L'EPEE (4) - E.-U. 1955. Récit légendaire d'A. Lubin avec Maureen O'Hara et George Nader. - Au XIIe siècle, un Seigneur épouse une jeune Saxonne qui l'aide à combattre les Normands.

Atmosphère bien reconstituée. - Amour conjugal. Éléments délicats traités avec tact. (a)

8 h. 30 - LA MAJANUE : Voir canal 2, vendredi, 5 janvier, 8 h. 30.

11 h. 30 - LES BAS-FONDS DE FRISCO (3) - E.-U. 1949. Drame social. - Un chauffeur de camion réussit à faire arrêter des malfaiteurs. - Réaliste et très dramatique. Réalisation remarquable. Bonne interprétation.

SAMEDI, 6 JANVIER

11 h. 30 - LA NEIGE ETAIT SALE (4) - Fr. 1953. Drame psychologique, avec Daniel Gelin et Valentine Tessier. - Le fils de la propriétaire d'une maison close se laisse aller au vice. Beaucoup d'atmosphère. Conclusion positive. Millieu de débauches.

LUNDI, 8 JANVIER

1 h. 15 - AU SEUIL DE L'INCONNU (4) - E.-U. 1955. Documentaire romancé. - Un médecin militaire tente de dangereuses expériences pour diminuer les risques du parachutage.

MARDI, 9 JANVIER

1 h. 15 - TRIPOLI (5) - E.-U. 1950. Film d'aventures. - En 1805, un lieutenant des fusiliers-marins des États-Unis est chargé de mener une expédition punitive contre les pirates barbaresques.

6 h. - LA FORÊT DE LA TERREUR (7) - E.-U. 1952. Film d'aventures. - Sous l'effet d'une drogue, Jungle Jim révèle l'emplacement d'un troupeau d'éléphants à des trafiquants. (a)

MERCREDI, 10 JANVIER

1 h. 15 - CAS DE CONSCIENCE (4) - E.-U. 1950. Drame psychologique avec Cary Grant et José Ferrer. - Un médecin américain est forcé d'o-

pérer un dictateur sud-américain. - Conscience professionnelle. Scènes dures.

JEUDI, 11 JANVIER

1 h. 15 - PAVILLON NOIR (5) - E.-U. 1945. Film d'aventures. - Les exploits d'un corsaire hollandais fait prisonnier par les Espagnols. - Grande mise en scène.

11 h. 30 - UN SEUL SURVIVRA (5) - R. 1958. Film policier. - Cinq bagnards évadés tentent de voler l'argent nécessaire à leur fuite. - Psychologie de pacotille.

VENDREDI, 12 JANVIER

1 h. 15 - LA REVOLTE EST POUR MINUIT (5) - E.-U. 1958. Drame. - Un prisonnier organise une évasion. Atmosphère bien reconstituée.

6 h. - LES DERNIERES AVENTURES DE FRA DIAVOLO (5) - R. 1962. Comédie. - Deux soldats italiens sont mêlés malgré eux aux exploits de Fra Diavolo. Sain divertissement. (a)

8 h. 30 - LES MARAUDERS ATTAQUENT : Voir canal 2, vendredi 12 janvier, 8 h. 30.

SAMEDI, 13 JANVIER

11 h. 30 - CRIME PASSIONNEL (4) - E.-U. 1945. Drame passionnel d'O. Preminger. - Faussement accusé d'un meurtre, un jeune homme cherche à démasquer le vrai coupable.

ROUYN-NORAN Canal 4 - KRN-TV

Les films présentés au canal 4 (KRN-TV) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal)

OTTAWA Canal 9 - CBOFT

Les films présentés au canal 9 (CBOFT, Ottawa) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal) sauf pour les films présentés en fin de soirée. Ces derniers sont présentés avec une semaine de retard sur l'horaire du canal 2.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée - Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

"Les Québécois sont-ils plus stupides que les Anglais?"

Q. Je suis une mère de famille de 48 ans. J'ai trois grands garçons. J'habite à Winnipeg, au Manitoba. Je m'adresse à vous pour avoir quelques éclaircissements au sujet du séparatisme au Québec. Au restaurant où je travaille, chacun pense différemment. Moi, je n'arrive pas à comprendre. Je suis allée à Québec, en juillet. J'ai entendu parler beaucoup de gens qui disent n'avoir pas justice au travail. S'ils n'ont pas d'anglais et qu'ils se présentent soit aux compagnies de téléphone, d'électricité, comme plombier ou autres, ils ne sont pas embauchés. Est-ce le séparatisme qui va arranger les choses? Vous savez comme moi, qu'il y a des régions dans le Québec même où il n'y a que des anglais. Alors même si le Québec se séparait, les compagnies de téléphone et autres continueraient d'embaucher des bilingues pour servir ces gens-là, qu'on le désire ou non. Il semblerait plus logique que le Québec mette tout en branle pour que surtout la jeune génération apprenne l'anglais. Ici au Manitoba, beaucoup de Canadiens-français sont bilingues et ont de très bons emplois. De leur côté, les anglais s'efforcent de plus en plus d'apprendre le français. Ils savent que les voyages à l'étranger sont de plus en plus fréquents et que c'est très bon d'avoir deux langues.

Les québécois ne sont certainement pas plus stupides que les anglais, ils peuvent apprendre deux langues. Mon fils, auquel nous avons donné une solide instruction, parle très bien l'anglais, avec un accent français, il porte un nom bien français et détient maintenant une situation enviable au C.N.R. Je souhaite que les québécois continuent de se faire instruire et apprennent l'anglais. Avec la tête qu'ils ont, ils finiront par supplanter les anglo-saxons aux postes de commande. Il semble que c'est là, la vraie solution, non le séparatisme.

Aussi, que vient faire De Gaulle dans cette affaire? A 77 ans, il radotte... Peut-être serait-il mieux de mettre ses efforts à régler les problèmes des cultivateurs en France et laisser le Canada se débrouiller. J'aimerais savoir si mes idées tiennent debout, ou si je suis comme De Gaulle, je radotte...

WINNIPEGOLISE QUI AIME LE QUEBEC

R. - Nous commençons l'an neuf en lion, avec une question politique explosive. Nos lecteurs et lectrices ont sûrement des opinions pertinentes sur la question. Il serait intéressant de les connaître. Comme d'habitude, nous publierons toutes les lettres qui en valent la peine. Nous serions heureux de lire l'opinion des gens qui sont "dans le bain," des possédants, des exploitants de ferme, en un mot, de ceux qui ont quelque chose à perdre... Les plus jeunes sont eux aussi évidemment, très bienvenus. Le journal pénètre du Nouveau-Brunswick à l'Alberta, c'est donc dire qu'on ne s'adresse pas qu'aux gens du Québec. Adresser comme à l'habitude vos lettres au Courrier de Marie-Josée, 515 ave Viger, Montréal 24.

Marie-Josée

J'ESPERE ENCORE: Je pense que votre attitude est la bonne. Si ce garçon semble vouloir vous revenir pour de bon acceptez-le. Vous semblez l'aimer beaucoup. Il est possible aussi qu'il préfère se faire une situation plus avantageuse, avant de se lier trop à vous. A ce moment-là, je vous conseillerais de sortir alors avec d'autres. Même si cela ne vous tente pas. Vous avez 24 ans, vous êtes donc à la croisée des chemins. Il est possible que d'ici un an ou deux votre ami puisse prendre une décision plus ferme. Je vous souhaite d'être courageuse. Si vous devez entrevoir une séparation définitive, vous trouverez la force de la supporter.

D'UNE CORRESPONDANTE: Si ce jeune homme aime autant la bouteille, vous seriez mieux de le rayer de votre liste. Vos parents veulent vous protéger, en vous défendant de le voir. Son comportement n'était pas très convenable, lorsque vous étiez allée le relancer à l'hôtel. Désormais, essayez de ne plus y penser. Il y a sûrement d'autres jeunes gens dans votre entourage qui vous feraient de meilleurs compagnons.

UNE QUI NE VEUT PAS ABANDONNER SA POUPÉE: Considérez-vous très heureuse de ton sort, ma

GRAPHO-ANALYSE par LOUISE

Si vous voulez savoir ce que révèle votre écriture, adressez une page écrite à: Louise, grapho-analyste, LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, Ave Viger, Montréal 24.

Joindre la somme de \$2 à votre demande (pas de chèque) ainsi que votre adresse complète. Mentionner sexe et âge. (Analyse personnelle et détaillée).

belle enfant. Tu réagis assez normalement. Il est plus normal à 16 ans de préférer la paix du chez-soi, aux danses dans les hôtels. Chaque chose vient en son temps.

SALVATORE ADAMO: Il est bien de ton âge d'aimer collectionner des photos de chanteurs et de chanteuses. Tant que cela reste dans les limites normales, il n'y a rien de répréhensible. Il coûte habituellement 0.15 cts de timbres, pour envoyer une lettre par avion, en France.

DECOURAGEE DE LA VIE: As-tu raconté à tes parents ce qui t'était arrivé en leur absence? J'imagine que non. C'est ce qu'il aurait fallu faire. Il faut à tout prix que tu sois protégée contre ces jeunes obsédés. N'as-tu pas un frère qui pourrait leur faire la leçon? Désormais, montre-toi infiniment prudente. N'ouvre à personne. Il doit bien y avoir un agent de la paix ou un service de police quelconque dans ton village. Des jeunes qui se conduisent de la sorte sont passibles de la prison. C'est ce qu'il faut leur faire comprendre.

FUTURE SECRETAIRE: Pour devenir archiviste médicale, s.v.p. vous informer aux institutions suivantes: Ecole d'archives médicales, Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal; Ecole d'archives médicales, Hôpital St-Vincent de Paul, Sherbrooke.

AME EN PEINE: Un jeune homme de 16 ans peut tomber amoureux d'une jeune fille de 18 ans. Cela se voit tous les jours. Quant à déterminer, si c'est sérieux ou pas, vous êtes la seule à pouvoir en juger. Vous aimeriez engraisser un peu, avec vos 5 pieds 7, à 18 ans, vous pouvez peser entre 110 et 130. Vous avez la minceur à la mode. Si vous mangez beaucoup et n'engraissez pas, c'est que vous brûlez beaucoup d'énergie. Essayez de vous reposer le plus possible et mangez avant d'aller dormir.

FLEUR SAUVAGE: Vous demandez pourquoi les garçons ne se comportent pas dans les soirées, comme dans la vie de tous les jours. C'est probablement que ces soirées de danse, où l'on boit et où la proximité de nombreuses jeunes filles les

sentiments et les sensations ne sont pas très favorables à une connaissance réelle de la personnalité de quelqu'un. Lorsque ce jeune homme a bu, il devient différent, il parle fort et se lâche facilement. Il ne saurait en être autrement. Si vous essayiez de le rencontrer dans des circonstances plus normales, à la maison chez-vous, ou chez des amis, vous le verriez sous un autre jour. Continuez de vous montrer gentille et ne vous formalisez pas pour une petite dispute d'un soir. Si ce jeune homme n'a pas un penchant habituel pour la boisson, vous pouvez continuer de rechercher sa compagnie.

MERCI A L'AVANCE: Rien n'est meilleur pour blanchir vos notes de piano que la lumière du jour, le soleil à profusion. Certains se trouvent bien aussi de les frotter régulièrement avec du lait, de la pâte dentifrice ou du soda à pâte.

CATHERINE: Il n'y a pas de table de poids fixe avant 18 ans.

UNE QUI ATTEND VOTRE REPONSE: C'est un scrupule inutile que de vous tourmenter pour ces enfantillages sans aucune conséquence. Vous avez raison de croire qu'il ne servirait de rien de les accuser encore. Ce qu'il vous faut, c'est oublier. Tournez-vous vers des attitudes positives, agissez au meilleur de votre connaissance. Soyez bonne, généreuse, attentive à faire plaisir aux autres. C'est ainsi que vous enterrez à jamais ces faux scrupules.

DODO: Si vous êtes allergique au lait, il vous faut aussi supprimer tous les aliments qui en contiennent: beurre, fromage, chocolat, pâtisseries. Cela vaut la peine d'essayer. Si vous êtes obligée de porter des gants pour écrire, tellement la transpiration des mains vous nuit, c'est sûrement anormal. Les antitranspirants, les poudres desséchantes, les bains chauds, les frictions à l'alcool camphré peuvent atténuer la transpiration des mains. Demandez à votre médecin de vous donner des injections de novocaïne, cela peut vous aider grandement.

CLAUDE: Voici un jeune homme de 27 ans qui répond à la demande d'une jeune fille, dans un courrier précédent, pourquoi certains jeunes gens de plus de 25 ans, ne fréquentent pas les jeunes filles. "Je voudrais dire que cela dépend parfois de la façon dont on a été élevé. Je n'ai pas d'amie et je puis dire que j'ai été élevé très sévèrement. Dès que nous faisons quelque chose de mal, nous étions punis. Je ne fréquente pas les salles de danse, ni les hôtels, ni les grilles, j'aime bien le théâtre, mais dès que je m'assois près d'une fille que je ne connais pas, je demeure figé tout le temps du film. De nos jours, bien des filles se mettent tellement de choses dans la figure, que je n'aime pas les approcher. J'aimerais cependant rencontrer une fille assez instruite, car moi, je ne le suis pas tellement. J'aimerais aussi mieux une fille qui ne gagne pas un trop gros salaire, j'adore les enfants, dans mon entourage, je leur donne des petits cadeaux... Je suis aide-farmer et j'aime bien mon métier. Je rêve de posséder un jour une terre à moi."

MINOU: Je ne crois pas qu'il y ait de trucs faciles pour faire disparaître une cicatrice de brûlure. Seul le temps ou la chirurgie plastique, si la cicatrice est profonde, peuvent améliorer la chose. Il n'y a pas non plus malheureusement de recette magique pour guérir des chagrins d'amour. Là aussi, le temps est le souverain remède. Il faut le vouloir aussi. C'est souvent notre imagination et notre mémoire douloureuse qui ravivent sans cesse notre mal. S'entraîner à concentrer toutes ses énergies sur un travail ou une étude toute entière. Ne pas rêvasser inutilement. Et aussi, sortir rencontrer d'autres jeunes gens. Rien ne guérit mieux d'un chagrin ancien qu'un nouvel amour.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR: Est-ce que vous avez le nom du vendeur qui vous a fourni cette machine à coudre? Alors, communiquez avec la Compagnie Bernina, 3445 ave du Parc, à Montréal, leur disant toutes les promesses de ce vendeur. Vous devez d'ailleurs, avoir une carte de garantie pour cet appareil, est-ce que vous avez pris soin de la retourner à la compagnie? On doit toujours lire bien attentivement les brochures et dépliants fournis avec un appareil électrique ou autres. Cela évite bien des désagréments. Surtout, se méfier des vendeurs aux trop belles promesses.

ACADIENNE: Je n'ai malheureusement pu trouver l'adresse exacte de la Fondation du Québec des maladies du cœur. J'imagine qu'il s'agit d'un casier postal, cela n'apparaît pas à l'annuaire. Peut-être que l'un de nos lecteurs pourrait nous la faire parvenir. La Metropolitan Life, distribue une brochure sur les maladies du cœur. Voici l'adresse: Metropolitan Life Insurance Co., direction générale au Canada, Ottawa 4. Pour votre problème d'hygiène, il est possible que deux bains par semaine ne soient pas suffisants. Utilisez des désodorisants en aérosols faciles à appliquer par tout le corps, comme le Noxéma ou le Secret et employez aussi une bonne poudre de talc.

COEUR EN PEINE: Mais oui, invitez ce garçon chez-vous, pour le jour de l'an. Vos parents seront à même de le connaître. Vous croyez l'aimer à la folie. C'est bien possible... Je ne vois pas tellement où est votre problème. Vous n'avez

Mode... Patrons... Couture...



4668- Dès le lever, enfiler cette robe piquée d'une longue fermeture-éclair. Petit col et poche appliquée sur le côté. Très pratique! Grandeurs: 34-36-38-40-42-44-46-48-50. Le patron 36 demande 2½ verges de tissu de 45" de largeur. Prix: 75¢

4752- Un patron de base pour robe de fillette. La découpe du devant se prête à cinq versions. Confectionnez-en une dès maintenant et une autre pour le retour à l'école. Grandeurs: 2-4-6-8 ans. Il faut 1 3/8 verge de tissu de 36" de largeur et 3/8 de verge de tissu contrastant. Prix: 75¢

4992- A cause de la simplicité de sa coupe et de la surpiqûre comme garniture, cette robe est de mise à toute heure du jour. Les tissus rayés, damiers ou unis se prêtent à ce modèle. Grandeurs: 10-12-14-16-18 ans. Un patron 14 ans demande 1 3/8 verge de tissu de 54" de largeur. Prix: 75¢

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: Service des Patrons - La Terre de Chez-Nous - 515 Viger - Montréal 24. Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais avec lexique français. Seulement les tailles mentionnées sont disponibles.

qu'à l'inviter chez-vous et à le rencontrer à la danse le samedi soir. Ça semble fort suffisant, étant donné votre âge à tous les deux. Bonne chance.

ATTENDRISSEMENT: Voici l'opinion d'un célibataire dans la trentaine à la question que posait celle qui signait: "Aujourd'hui, c'est un gros problème", dans le courrier du 6 décembre. "Il me fait plaisir de répondre à tous ces 'pourquois', chère demoiselle. D'abord, je vous félicite de reconnaître qu'il y a encore de bons gars, à l'encontre de quelques idiots qui font le tour des courriéristes pour demander, où se trouvent les bons garçons. Vous, vous les rencontrez sur votre route, mais ils semblent inaccessibles. J'ai dix ans de plus que vous, c'est donc dire que j'ai connu des expériences sentimentales et quand passé un certain âge, un homme n'est pas parvenu à se fixer, il donne une orientation à sa vie, qui fait de lui, sans qu'il s'en aperçoive un être qui ne vit que pour lui-même, sa liberté, son confort, sans responsabilité familiale. Il nous en coûte de nous en départir. Au fond, sommes-nous vraiment meilleurs que d'autres... Quand une femme s'intéresse à nous, souvent nous remarquons que le côté matériel les intéresse beaucoup. Un homme aussi bien qu'une femme ressent très vivement ces choses-là. Il désire surtout faire un mariage d'amour, tout en y mettant un peu de raison. Les salaires et le degré d'instruction nous laisse assez indifférents. Ce qui compte pour nous, c'est l'intelligence, la générosité d'une femme, il faut bien avouer aussi que le physique joue un peu son rôle. Pourquoi les femmes de l'extérieur nous intéressent-elles plus que celles de notre milieu? Parce que nous aimons rencontrer quelqu'un que nous ne connaissons pas et qui ne nous connaît pas. Il y a un certain intérêt à découvrir l'autre. D'ailleurs, une femme n'est-elle pas intéressante à mesure qu'on la 'découvre'... Je vous ai livré quelques réponses à vos questions. Elles prêtent peut-être à discussion. Si d'autres vieux garçons et des moins vieux, se donnent la peine d'écrire, vous ne serez pas dépourvue d'idées sur la psychologie masculine. Ne désespérez surtout pas, mesdemoiselles, un jour, peut-être, vous nous vaincrez."

ALICE ET CAROLINE: Je ne connais pas d'adresses où vous pouvez obtenir des correspondants absolument gratuitement. Ici, au journal, ce n'est quand même pas très cher. \$1.00 pour une amitié, c'est peu.

UNE LECTRICE FIDÈLE: Il arrive parfois qu'une jeune fille soit menstruée quelques mois et que le

phénomène cesse un bout de temps pour reprendre plus tard. Ce n'est pas alarmant, mais si cela continue, il vaudrait la peine de consulter un médecin. Il est possible que cela soit dû à une insuffisance hormonale. Si vous menez une vie saine, pratiquez la marche, les sports et vous alimentez d'une façon intelligente, il n'y a aucune raison pour que vos belles proportions ne s'envolent...

SARTOK: Il n'y a pas de filtre magique pour rendre une fille amoureuse d'un garçon. Toutes les jeunes filles éprouvent certains sentiments semblables et assez instinctifs: besoin de tendresse, de protection, recherche d'un être fort, solide, viril. D'autres rechercheront certaines caractéristiques bien personnelles chez le garçon: une certaine indépendance d'allure, beaucoup d'intelligence, plus d'instruction qu'elles n'en possèdent, etc. Une femme vraiment femme a besoin de se sentir dominée. On peut commencer à parler de mariage au bout de 6 mois de fréquentations. Si on en sent vraiment le besoin. La masturbation a toujours été considérée comme un péché. Ce n'est cependant pas le péché odieux qu'on a prétendu longtemps, chargé de toutes les malédictions possibles. Quand on danse assez étroitement serré contre un être aimé, on ne serait pas normal, si on ne ressentait pas certaines pressions. L'important demeure de savoir se dominer et respecter la dignité et l'intégrité de l'autre. Il n'est point nécessaire d'être poète pour dire à une fille qu'on l'aime. Simplement lui dire, je me sens bien auprès de toi, j'ai bien l'impression que je ne puis plus me passer de ta présence... Je crois que je t'aime... Tout simplement.

MEILLEURE CUISSON AVEC "ENGEDURA" - SEC -

La LEVURE

qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme.

Boîte de 1¼ onces. . . .0.35
Boîte de 4 onces. . . .0.70
Les 2 ci-dessus pour seulement. . . .1.00
Boîte de 8 onces. . . .1.30

Frais de Poste Payés.
S.V.P. nous donner le nom de votre épicer

EDWARD AGENCIES LTD.,
B.P. 892, Winnipeg 1, Manitoba

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital: \$2.00. Annonces classées commerciales (avec ou sans cadre): 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11 h. a.m., le lundi.

Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, Qué.
Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

NOUVEAUTES ALIMENTAIRES

\$50.00 et plus par semaine, temps partiel. Mise de fond légère. Information, écrire: CASE 32, STATION YOVILLE, MONTREAL.

BONS vendeurs demandés pour l'Abitibi, Lac St-Jean et le Bas du Fleuve, pour la vente de "BULK TANKS" John Wood. Ecrire à: EUGENE ROY (DIVISION DE LA FERME) LIMITEE, CASE POSTALE 234, L'ASSOMPTION, QUE. Tél.: 514-837-3356.

\$120.00 et PLUS PAR SEMAINE. Compagnie dynamique à besoin d'hommes, femmes, à temps plein et partiel dans votre région. Aucune expérience requise. Auto utile mais pas nécessaire, 25 ans et plus. Necessités courantes. Ecrivez immédiatement en toute confiance: 21 EST, ST-PAUL, MONTREAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "CLIPPERS" (pour vaches, moutons) aiguisée sur machine diamantée coupe plus longtemps 75c. set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique Stewart lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermiers, soyez protégés, mettez-vous des démolisseurs, seul Atelier Stewart à Pierreville. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisage à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER REPARATION STEWART ENR. ELECTRIQUE OFFICE, 156, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

AIGUISAGE, Réparation Stewart, clipper d'animaux, barbiers, 75c. set, coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défilant toute compétition; personnel expert, ouvrage garanti, service rapide. Attention aux imitateurs, nous avons une seule adresse pour Pierreville et la province. Adressez l'USINE D'AIGUISAGE STEWART, DEPT 104, PIERREVILLE, CTE YAMASKA, QUE.

SERVICE d'aiguisage de lames, réparation Clipper, ouvrage garanti, prix animaux, 0.90, barbiers, 0.75 plus retour. Couteaux, rosettes, hache-viande, Vente, échange, tondeuses neuves, seconde main. LEOPHILE LACASSE, ST-GERVAIS, BELLECHASSE.

AIGUISONS lames de clipper. Ouvrage fait à l'huile et garanti. \$1.00 le set. Pour service rapide, adressez: BOLDUC & FILS, 8875 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

MESSEURS, confiez-nous l'aiguisage de vos lames de "Clippers" à l'huile; ouvrage garanti, \$1.00 le set. Réparons, vendons pièces et lames de Clippers. EMILE BOLDUC, 528 DES FORGES, TROIS-RIVIERES.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptées. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, CÔTE SUD, STE-THERESE-DE-BLANVILLE, TEL.: 435-0220.

LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUEBEC DE VACHES EPOUVÉES

VACHES et taures Holstein vêtant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENISTRUDEAU, STE-JULIE, CTE VERCHERES, TEL.: 649-1169.

A VENDRE - Truies et verrats Yorkshire, Large White enregistrés. Sujets disponibles avec Prime d'Achat Provinciale. Verrats d'un an enregistrés. Verrats garantis pour le service. Transport payé par chemin de fer. PORCHERIE IDEALE, INC. C. P. 3, ST-BARNABE NORD, CTE ST-MAURICE, QUE. TEL.: 819-264-2118 ou 264-5311.

FERME LEVIS CARRIER

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vèlée ou devant vèler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, TEL.: 837-7013.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRE, 820 GRANDE CÔTE, R.R. 2, BERTHIERVILLE, CTE BERTHIER, TEL.: 836-1809.

HOLSTEIN - Belles vaches laitières, très bonne qualité, prix raisonnable, livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 101ème RANG, WINDSOR, CTE RICHMOND, TEL.: 845-2023 (trains d'appel acceptés).

HOLSTEIN - Vaches et taures Holstein fraîche vèlée ou vèlant sous peu. S'adresser à: MAURICE PROVOST, STE-JULIE, CTE VERCHERES, TEL.: 649-1150.

CHAROLAIS

6 taureaux Charolais 3/4 - 7/8, de 1 an à 15 mois, à vendre, 40 vaches, femelles et mâles, de 6 mois, 3/4 pur-sang. S'adresser à: FERME BEAUPRE, 37 BOUL. DES CULTIVATEURS, STE-ANNE-DE-BEAUPRE, TEL.: 263-3576.

CHAROLAIS -- Taureaux et vaches pur-sang 7/8 - 29/32 - 15/16 - Hereford et Brahma - FERME RODRIGUE SIMARD, CONTRECOEUR, TEL.: 786-2826 ou 861-2113.

HEREFORD sans cornes, taureaux et génisses, 8 à 10 mois, enregistrés. CHARLES-AUGUSTE ROY, ST-ISIDORE, CTE DORCHESTER, TEL.: 646-5520.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAILLONNEUVE, 521 BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTE L'ASSOMPTION (ROUTE 48) - Tél.: Ferme, de 7 a.m. à 6 p.m., 581-5670 - Résidence, 722-0956.

HEREFORD - Jeunes taureaux "Poled" Hereford, 6 mois à 2 1/2 ans, tous enregistrés, des meilleures lignées, ayant droit à l'octroi du gouvernement. FERME NOTRE-DAME, ST-SULPICE, CTE L'ASSOMPTION, QUE.

CHAROLAIS

15 taureaux 7 mois à 15 mois 30 vaches, 3 ans à 6 ans, devant vèler sous peu. 10 vaches croisées avec vœux. Tous enregistrés avec certificat.

FERME ELIE,

VAUDREUIL

234-3277 ou 453-6019

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, vèlant décembre, janvier, février. Bonnes conditions. S'adresser: CHOUARD ET FRERES, STE-FLAVIE, CTE MATANE, TEL.: 775-7018.

VERRATS et truies Yorkshire enregistrés, classés XXX, avec prime d'achat de \$30. à \$40. pour les mâles et de \$15. à \$20. pour les femelles; âgés de 6 à 10 mois, et prêts pour le service. VILLA ST-ALPHONSE, 600, COTE ST-ANDRE, R.R. 3, ST-JEROME, CTE TERREBONNE.

VACHES et taures de l'Ontario. Bonne qualité, fraîche vèlée ou vèlant sous peu. Garanties. PHILIPPE FAVREAU, 148, MARIE-VICTORIN, CÔTE STE-CATHERINE, CTE LAPRAIRIE, TEL.: 632-0569.

HOLSTEIN à vendre - 20 belles taures de 2 1/2 ans, vèlant en janvier et février. S'adresser: MAURICE DESAULNIERS, YAMACHECHE, TEL.: 296-3654.

NOUS offrons quelques sujets enregistrés Landrace issus de stock ayant gagné des prix. Nouvelles lignées de sang. Aussi disponibles les English Large Black (la meilleure race pour le croisement), les races importées Hampshire, English Large White, Yorkshire, Tamworth, Wessex Saddleback, Berkshire, Hybrids Tichet's Bleus, de tous âges, truies salliées, verrats prêts pour le service. Catalogue, TWEDDLE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

HOLSTEIN - 2 taures à vendre. Boeuf, 1 an, à vendre ou à prêter. ANDRE NOEL, ST-MARC, TEL.: 584-2357 - 584-2275.

QUANTITE de vaches et taures dont plusieurs dues pour vèler. S'adresser: JULES COPEL, 1274 RUE SUD, CO-WANVILLE, TEL.: 263-0670-295-2130.

YORKSHIRE - Verrats Yorkshire enregistrés, classés XXX. Prime d'achat \$40. - MARCEL SYLVESTRE, RANG ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE, TEL.: 773-1891.

CHEVAUX

CHEVAUX - Une paire de bons chevaux blonds, domptés pour le bois, à vendre. Agés de 5 ans et pesant 1600 lb chacun. Prêts pour l'ouvrage. S'adresser à: MAURICE GIROUX, R.R. 1, BARNSTON, CTE STANSTEAD, P.Q. - Tél.: 849-2039.

TAUREAUX AYRSHIRE

Issus de vaches classées "Excellentes", plus avantageux, records lait jusqu'à 15,690 lb, 4.24% gras, 200% BCA pour lait et 211% BCA pour gras. Ecrivez pour plus de détails, ou mieux encore, venez les voir. J. EARLE NESS & SON, TERRACE BANK FARM, HOWICK, P.Q.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRERES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTE ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3834.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts et vivants, offrons le meilleur prix pour vaches et chevaux. Permis du gouvernement. Allons distance 30-35 milles de St-Hyacinthe. J.-Y. COUTURE ENRG., STE-CECILE DE MILTON, TELEPHONE: 378-8132 (charges renversées).

A VENDRE DIVERS

FOIN - 2,500 balles de foin à vendre. S'adresser: ANDRE VINET, 27, 61ème RANG, ST-GUILAUME D'UPTON, CTE YAMASKA, TEL.: 396-5100.

RUBANS utilisés pour donner le poids vif des animaux 0.50c. l'unité. Prix spécial sur quantité. GERMAIN OUELLETTE, agronome, MONT-LAURIER.

Béton
Étanche
Armé
Unique
Durable
Remarquable
Y...est un peu là

Diam. - 14-16-18-20-24

vide-silo "PATZ"

SILOS BEAUDRY

St-Marc, Cité de Verchères.
514 - 584-2348

FILMS, 35 millimètres, Plus - X, Tri - X, à vendre au prix de \$1.00 chacun. L. MALLETT, 5307 - 21ème AVENUE, ROSEMONT, MONTREAL.

RAQUETTES neuves pour sucrerie, \$11.00 la paire, payables d'avance par mandat-poste. Transport payé par la poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE.

COMMERCE A VENDRE

MOULIN A GRAIN - Magasin général - Grand entrepôt - 3 camions bien équipés - Bon chiffre d'affaires - Prix avantageux. R.J. GUERN, ST-IGNACE DE STANBRIDGE, 296-4617 -- 248-3470.

Femmes, filles demandées

FILLES ou dames demandées pour travaux domestiques. Bon salaire, logement compris, travail à l'année; campagne, banlieue de Montréal, COUVENT DES SACRES-COEURS, ST-BRUNO DE MONTARVILLE, TEL.: 653-6511.

AIDE-MENAGERE, 18 à 30 ans, honnête; expérience nécessaire. Famille de 4 enfants d'âge scolaire. Chambre privée et TV. \$140.00 par mois. MME ZEEMAN, 38 GLENMORE, HAMPSTEAD, MONTREAL 29.

PERSONNE sérieuse. Famille de médecin, 4 enfants. Chambre seule, TV. \$35.00 - Références. MME JOGUES BERTHAUME, 3220 LOUIS DANTI, MONTREAL - 334-2145.

JEUNE fille comme bonne dans excellente famille, 2 enfants. Chambre seule. Congé tous les dimanches plus 1/2 journée - \$25.00 - MME G. PERREAULT, 5320 DE LOUISBOURG, MONTREAL. Tél.: 331-5873.

EDUCATION

DETECTIVES

Devenez détective ou Investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à: COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dept 7, 640, rue CATHICART, Suite 100, Montréal, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

EMPLOIS DEMANDES

CELIBATAIRE, âge moyen, petit emploi campagne, service pour chambre et pension. Ecrire: J.P. HERVIEUX, 544, ST-FRANCOIS-XAVIER, TROIS-RIVIERES.

Fils, tissus coupons

JERSEY - Grande vente Jersey pâle, couleurs pastel, \$13.00 les 100 lb. FILS déssortis 0.90 la lb ou 12 lb pour \$10.00 - Vente finale. Aucun échantillon fourni. G. LEGAULT, 5960 RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

LISIÈRES à tisser, au prix du gros. Jersey acetate - Nylon 40 deniers - Nylon 20/30 deniers - Nylon broché - Nylon 15 deniers - Coton, Polylon et Laine pour tricoter. Coupons de Jersey. Échantillons gratuits sur demande. Commande minimum \$5.00. ELMGROVE KNITTING, 880 ALEXIS NINON, MONTREAL 9. - 744-5964.

TRES GRAND SPECIAL LISIERES A TISSER AU 100 LB SEULEMENT BLANC - 100 lb pour \$10.00 - ROSE, BLEU - 100 lb pour \$12.00 - TURQUOISE, JAUNE, GOMME, 100 lb pour \$18.00 - NYLON BROSEE, taillé 1" de large, 100 lb pour \$12.00 Ajouter 10% pour commandes de 50 lb - Acompte requis \$2.00. TRES BEAUX LOTS ASSORTIS, TOUJOURS EN MAIN A PARTIR DE 0.10 la lb. - BERTROY INC., 535 ST-PIERRE, C.P. 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

POLYON \$2.00 lb et le tout coupé à \$1.25 lb, orange, royal, rouge, vin, noir, blanc, etc. - Jersey 25 lb \$4.77 - Boutons 500 - \$1.00 - Dentelles 40 vges \$1.00 - 100% garantie - \$1.00 dépôt, mailage en surplus. Poupées dormantes, habillées, 39c. à .79c. - En affaires avec \$150.

A. SCHAEFER LIMITEE 1316 Ste-Catherine Est, Montréal Tel 522-8888

HOMMES DEMANDES

HOMME marié, petite famille, demandé pour ferme laitière complètement mécanisée; salon de traite, fumier liquide, etc. Bon salaire, bonnes conditions de travail. Logement. CASE POSTALE 89, FRELIGHSBURG, QUE.

ON DEMANDE

ACHETEUR et VENDEUR

en tout temps, de roulant et d'animaux de toutes sortes; terres à bois ou en culture et chaudières d'énergie en aluminium. PHILIPPE PICHE, ST-SYLVÈRE, CTE NICOLET, TEL.: 20-8-11.

PERSONNEL

SURPLUS DE POIDS! Jouissez d'une silhouette plus mince, plus attrayante, en perdant du poids et en ayant vite quelques poudres de moins. Notre plan scientifique d'amalgrissement vous fera perdre 20 lb en deux semaines sans vous astreindre à une diète de famine. Sain, inoffensif et effectif. MAR-LAC DRUGS INC., CASE POSTALE 244, PLACE D'ARMES, MONTREAL, P.Q.

MACHINES-OUTILLAGE

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué., et leurs agents autorisés dans la province.

CULTIVATEURS, Attention! Avez-vous l'intention de vous installer un Bassin en Vrac ou "Bulk Tank"? Adressez-vous au distributeur pour le Québec: EUGENE ROY (DIVISION DE LA FERME) LIMITEE, CASE POSTALE 234, L'ASSOMPTION, TEL.: 514-837-3356.

MUSIQUE

TRES grande subaine!!! Disques neufs 45 tours, 25c. chacun. Catalogue .10c. NELSON, BOITE POSTALE 22, PTE-AUX-TREMBLES, (MONTREAL).

POUSSINS, POULETTES

POUSSINS d'un jour seulement. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 (poule blanche aux oeufs blancs). A deux fins: Shaver Starcross 566 (poule noire et rouge aux oeufs bruns). Pour la chair: Rock Blanc. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL, QUE. Tél.: 669-3656.

C'EST le temps de commander vos poussins, oisons, canetons, dindonneaux, chapons âgés de 4 semaines, poulettes plus âgées pour livraison au printemps et à l'été. Aussi disponibles pour livraison immédiate, poulettes plus âgées, de tous âges, chapons de 4 semaines et poussins d'un jour. TWEDDLE CHECKS, FERGUS, ONTARIO.

REMEDES

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO. Dept. 200, P.B. Preston, Ontario.

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505 boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

TERRES A VENDRE

FERME à vendre, 80 acres dont 75 en culture, avec maison, garage, grange-étable, grange, remise, Ancienne ferme de M. Roland Major, Stanstead, Cte Stanstead, S'adresser à: MARIO MARCHAND, C.A., 315 RUE KING OUEST, (C.P. 594), SHERBROOKE, CTE SHERBROOKE, P.Q. Tél.: Code 418 -- 723-1902.

TERRE de 250 arpents, bien bâtie; avec 10,000 balles de foin; près de la Trans-Canada. S'adresser à: LIONEL LAMPRON, 41ème RANG, DRUMMONDVILLE, TEL.: 472-2645.

TERRE, 90 arpents, avec ou sans rouling. Culture, jardinage, foin et grain. Eau courante à l'année, Aqueduc. Permis de lait chez J.J. Joubert, DANIEL LABONTE, RANG ST-JEAN, ST-BENOIT. - 258-3144.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIER EN IMMOBILIERES, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

TERRES DEMANDEES

FERME, 75 à 125 arpents, boisée, ruisseau, sans rouling, dans Cantons de l'Est, Cowansville, Bromes, vers frontières américaines. Donner détails et prix à: ALEX TONRIANYK, 9863, CHARTON, MONTREAL.

Un nouveau tracteur géant



OAKVILLE, Ont. - Le tracteur Ford 8000 le plus gros dans l'histoire de la Ford Motor Company of Canada, Limited, sera présenté au Canada au début du printemps. Équipé d'un nouveau moteur diesel de 401 pouces cubes, le 8000 peut lever 4,200 livres à 24 pouces de hauteur à l'arrière des extrémités de l'articulation inférieure. Offert en vente chez tous les concessionnaires de tracteurs de Ford-Canada, le 8000 procurera à l'opérateur un surcroît de sécurité, de confort, de maîtrise et de visibilité.

Bourse à un étudiant

La division agricole de la compagnie Pfizer, Limitée, a récemment décerné une bourse de \$200. à M. Yvon Proulx, étudiant de 4e année à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval. Le bénéficiaire, âgé de 29 ans, s'est valu la bourse après s'être particulièrement distingué en sciences zoologiques. Originaire de La Baie du Febvre, M. Proulx a fait ses études au Séminaire de Nicolet.

On a fixé...

(Suite de la page 5)

Les délégués des provinces de l'Ouest ont protesté contre cette décision qui affecterait la très grande majorité des producteurs de crème de l'Ouest. M. Lionel Sorel, pour sa part, a déclaré que cette disposition éliminerait du subside fédéral un très grand nombre de producteurs du Québec. Le président

général s'est dit d'avis que si la CCL exigeait au cours de 1968 un minimum de production pour l'admissibilité au subside, ce minimum ne devrait pas être supérieur à 30,000 livres de lait. M. Sorel a exigé en outre que les producteurs affectés par cette mesure reçoivent une compensation en argent, tout en bénéficiant de diverses mesures d'assistance sociale, avec l'aide de l'ARDA et des autres administrations intéressées à ce problème social.

En guise de réponse aux propos du président général de l'UCC, l'Hon. Greene s'est demandé s'il ne faudrait pas dans les circonstances mettre de côté une partie du montant total réservé à la subvention laitière afin de compenser les petits producteurs qui seraient éliminés par cette mesure ou si de simples ajustements avec l'aide de l'ARDA et d'autres administrations ne seraient pas suffisants.

Le représentant du ministère provincial de l'Agriculture, M. Benoit Lavigne s'est prononcé pour le renvoi de l'application de cette mesure à l'année prochaine

afin de disposer du temps nécessaire pour élaborer des politiques de rajustement et ainsi venir en aide aux petits producteurs.

Il est important...

(Suite de la page 9)

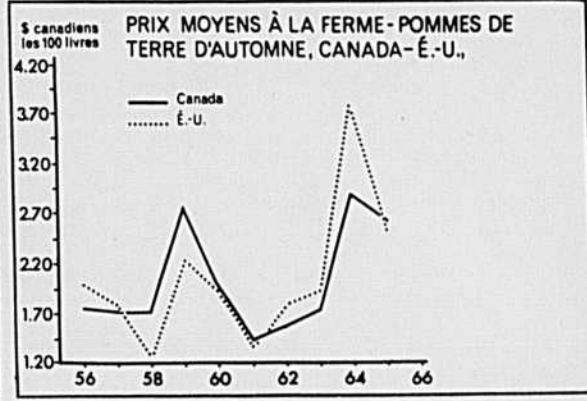
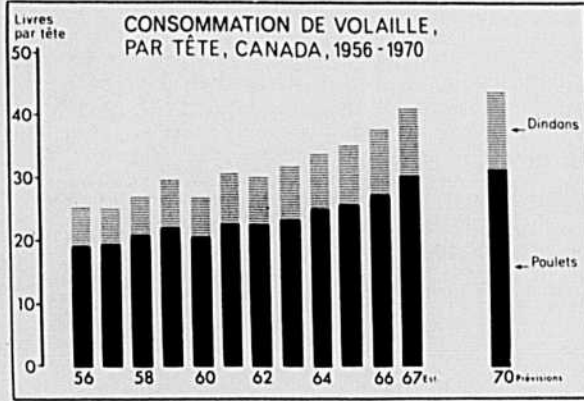
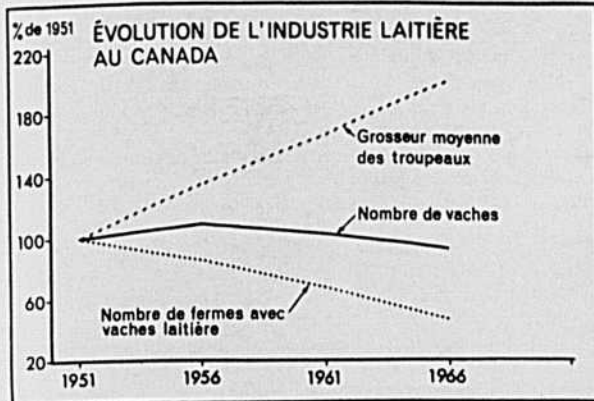
préposés à la recherche et les techniciens devraient être en mesure de formuler des recommandations précises pour le brûlage et l'entretien au cours des premiers mois de l'année 1968.

L'usine de congélation de St-Bruno

Le document présenté avait pour but d'assurer une utilisation de l'usine aux producteurs et à leur organisme. Les garanties exigées par les Marchands de Bleuets du Québec Inc. ont fait l'objet principal de la discussion. Il est fait mention que l'usine doit être utilisée pour promouvoir la cause du bleuets en transformant un produit de qualité qui rehaussera le renom de notre bleuets régional sur les marchés.

(Communiqué)

Production et prévisions agricoles



L'année qui vient de s'écouler s'est caractérisée par un fléchissement général des forces d'expansion de l'économie mondiale et le ralentissement du commerce international.

La production agricole canadienne ne fait pas exception à la règle avec une baisse qui devrait se chiffrer entre 10 et 15% pour les douze mois de 1967. Les recettes globales des exploitants agricoles, selon la Direction de l'économie du ministère fédéral de l'Agriculture, atteindront toutefois le record de \$4.4 milliards, ce chiffre devant être dépassé en 1968.

Il faut tenir compte cependant que les frais d'exploitation agricole ont en 1967 accusé une poussée qui continuera en 1968. Les achats de machines et d'équipement agricoles en 1967 s'élèveraient à quelque \$750 millions, comparativement à \$731 pour l'année précédente.

Le capital agricole global, i.e. la propriété foncière, la machinerie et le cheptel, s'est chiffré à \$19,166,000 en 1966 soit une hausse de près de 11% par rapport à 1965. En 1967, la main-d'œuvre a mis un frein à sa tendance à la baisse. Il faut s'attendre à un nouveau déclin à mesure que la productivité augmentera. Les salaires mensuels agricoles ont été d'environ \$26 de plus en 1967 qu'en 1966.

Le ministère fédéral de l'agriculture estime que l'économie mondiale devrait se raffermir au cours de 1968, et qu'on peut escompter une activité économique accrue au Canada. Les dépenses gouvernementales demeureront considérables en dépit des restrictions budgétaires. Enfin, les exportations canadiennes devraient pouvoir se maintenir au niveau actuel.

Les pommes

En 67, on a récolté 25 millions de boisseaux de pommes, soit 18% de plus qu'en 66 et 8% de plus que la production record de 23 millions de boisseaux en 63; L'augmentation provient surtout du Québec; la production de la Nouvelle-Ecosse a atteint un niveau record.

Une quantité plus considérable de pommes fraîches sera consommée au Canada en 67-68, mais à des prix inférieurs à ceux de 66-67. Les exportations augmenteront surtout vers le Royaume-Uni où le contingent 67 a été accru. Des pommes de transformation seront expédiées du Québec et de la Nouvelle-Ecosse vers les E.-U.

La consommation locale des produits de pommes (jus, pommes congelées et conserves compactes) augmentera en 68 mais les stocks de certains produits sont encore abondants.

Les pommes de terre

En 67, on prévoit une production de 44 millions de quintaux de pommes de terre, soit 19% de moins qu'en 66 et à peu près la même que la moyenne de 60 à 64. Cette diminution est attribuable à la baisse de 22% de rendements et à la réduction des superficies de 5%.

La consommation locale de pommes de terre fraîches a peu varié ces dernières années, et la préparation des sous-produits s'est accrue.

Les prix de 67-68 dépasseront ceux de 66-67. Les prévisions d'exportations de pommes de terre frites congelées vers la Grande-Bretagne sont bonnes. Toutefois, la demande à l'intérieur et à l'exportation ne justifie pas une expansion de l'industrie de pommes de terre. En se basant sur des rendements moyens, il faudra réduire les ensemencements si l'on veut maintenir les prix élevés.

Les betteraves à sucre

Les 84,600 acres de betteraves à sucre en 67 ont dépassé l'ensemencement de 66, mais n'ont pas été aussi considérables qu'en 65. Le prix de la récolte 67 s'est maintenu à \$15.50 la tonne régulière comparativement à \$14.35 pour 1966. En 67, les prix du sucre ont atteint des niveaux bas sans précédent, ou presque. Les ensemencements augmenteront probablement en 68, si la capacité de raffinage n'est pas réduite. Les prix des betteraves en 68 seront déterminés par l'effet combiné de plusieurs facteurs comme les contrats conclus avec les producteurs et le programme des gouvernements fédéral et provinciaux.

Le tabac

Les superficies de tabac ont été de 140,500 acres en 67, soit 8% de plus qu'en 66; celles du tabac jaune, le plus cultivé, ont augmenté de 11,000 acres cette année, du fait d'une augmentation de la répartition des superficies par l'office de vente des producteurs de l'Ontario. La récolte de tabac jaune de 67 sera de 219 millions de livres, poids vert, comparativement à la récolte sans précédent de 223,7 millions de livres en 66. La qualité de la récolte de 67 est excellente.

La consommation canadienne de tabac jaune augmentera annuellement d'environ trois millions de livres, poids au reséchage, pendant les deux ou trois prochaines années. Pour répondre aux besoins intérieurs et maintenir les exportations au niveau actuel, la production minimale de 68 devra atteindre 226 millions de livres, poids vert, de tabac jaune.

Les possibilités d'accroissement des exportations sont bonnes, particulièrement vers le Royaume-Uni, mais elles dépendront des approvisionnements canadiens ainsi que de la concurrence étrangère.

Les semences

Les approvisionnements de semences contrôlées de blé-manitou répondront à la demande prévue au pays et à l'exportation en 68. Des approvisionnements suffisants de semences d'avoine ont été produits en 67, mais on prévoit une pénurie de certaines variétés dans l'est du Canada; les prix pourront donc être un peu plus élevés qu'en 67.

Aucune pénurie de semences des principales variétés d'orge n'est prévue, mais les prix pourront augmenter légèrement.

Les semences de plantes fourragères seront suffisantes pendant la période de la plantation en 68. Sauf quelques exceptions, la production de semences de plantes fourragères n'est pas prometteuse à cause des prix bas et des marchés d'exportation à la baisse.

Il y aura peut-être lieu de réduire la production de semences.

Le bétail et la viande

Pendant les neuf premiers mois de 67, le nombre hebdomadaire de porcs classés a été en moyenne de 21% plus élevé que durant la même période de l'année dernière et il a été le plus élevé depuis 23 ans, sauf en 59. La

moyenne des prix du porc au Canada en 67 a été inférieure à celle de 66. L'abattage des porcs au Canada et aux E.-U. en 68 sera en moyenne inférieure aux niveaux élevés de 67. Les prix du Canada n'enregistreront pas une hausse importante avant la fin de 68.

A la fin de septembre 67, les abattages de bovins avaient diminué de 1.5% comparativement à la même période en 66. Les exportations de bovins d'engraissement aux E.-U., au cours des premiers neuf mois de 67, ont baissé de 111,000 têtes, soit 73% par rapport à la même période en 66. En 67, les prix des bovins engraisés au Canada se sont maintenus à une moyenne plus élevée que durant l'année précédente, de même qu'à un niveau plus élevé que le prix des bovins engraisés aux E.-U. En septembre, le prix des bouvillons de choix à Toronto était en moyenne de \$30.50 les 100 livres, soit le plus haut depuis 52. La demande s'est accrue au Canada pour le bœuf, à l'occasion des célébrations du Centenaire de la Confédération.

En 68, les ventes de bovins engraisés au Canada pourraient être les mêmes qu'en 67 ou les dépasser légèrement; les prix resteront au-dessus du niveau favorisant l'exportation aux E.-U.

Les abattages de veau devraient être légèrement plus faibles en 68 qu'en 67 et les prix un peu plus élevés.

En 68, les abattages de moutons seront à peu près les mêmes qu'en 67, et les prix un peu plus élevés.

La viande de volaille et les oeufs

La production de viandes de volaille a encore augmenté en 67, mais dans une proportion moindre que la moyenne d'augmentation des années précédentes. Presque toute l'augmentation s'est produite durant le premier semestre 67, à la suite d'un accroissement de production de poulets et de dindons à griller. La production du poulet à griller a augmenté de 9 p. 100 en 67, comparativement à 66. Les ventes de dindons à griller ont atteint un nouveau record, mais la production du dindon lourd a fléchi légèrement. Les prix pour la viande de volaille ont eu tendance à fléchir au cours du premier semestre.

La production des viandes de volaille, particulièrement celle du poulet à griller, augmentera légèrement en 68. On prévoit une

concurrence plus vive de la part des viandes rouges, particulièrement du porc mais le coût de l'alimentation sera plus bas. Les prix de la viande de volaille resteront donc probablement fermes à des niveaux relativement bas.

En 67, les ventes d'oeufs atteindront un record de 8,5 millions de caisses, soit une augmentation de 1 million de caisses par rapport à 66. Les prix des oeufs ont baissé au cours du premier semestre de 67, mais ils ont connu une légère amélioration en été et au début de l'automne. Les prix des oeufs fléchiront sensiblement durant les mois d'hiver de 67-68 alors que les ventes dépasseront modérément celles de l'année précédente. Si le fléchissement du taux de remplacement des troupeaux persiste, les ventes d'oeufs seront inférieures à celles de 67 à la fin de l'été. Les prix augmenteront plus que d'habitude pour cette saison.

Les produits laitiers

La production de lait a peu fluctué de 1961 à 1966 et s'est maintenue au même niveau en 67. La production de 68 pourrait dépasser légèrement les 18,15 milliards de livres produites un an plus tôt. La consommation de lait naute et de crème ne devrait pas varier en 68. La consommation de crème glacée augmentera mais à un taux inférieur à celui de 6% de 67.

On prévoit peu de changements dans la production du beurre de fabrique, mais la consommation devrait continuer à diminuer. Il n'y a pas d'accroissement de production de fromage Cheddar en perspective; les exportations se maintiendront à environ 30 millions de livres, tandis que la consommation du fromage Cheddar et des autres fromages naturels augmentera.

La production et la consommation de lait entier évaporé continueront à diminuer. La production de poudre de lait écrémé dépassera le sommet de 67 et atteindra les 325 millions de livres, ce qui accroîtra les approvisionnements pour le commerce et l'aide alimentaire à l'étranger.

Le programme fédéral de soutien des prix pour la campagne agricole 67-68, comprend une subvention brut de \$1.21 les 100 livres de lait, destinée aux producteurs de lait et de crème industriels, et une subvention équivalente pour les producteurs de crème. La Commission canadienne du lait établit des programmes en vue de rationaliser cette industrie.

La REVUE des MARCHÉS

N.D.L.R.: En raison de la période des Fêtes, nous ne publions pas cette semaine les prix des marchés. Cette page reprendra sa place habituelle dans l'édition du 10 janvier.

*Quelle est la couleur
d'une Aberdeen Angus?*

Où se trouvent le garrot, la croupe, la crinière, le chanfrein?
Une question du type de celles qui seront posées aux jeunes
visiteurs du Salon.

L'éducation et l'information répandus au cours de la campagne de recrutement de l'UCC de Québec-Sud continueront, nous l'espérons de porter ses fruits.

La Chine s'engage à verser 25 pour cent du prix d'achat comptant et le solde sur une période de 18 mois, avec intérêt.

PAGE 16 — LA TERRE DE CHEZ NOUS — 3 JANVIER 1968